

LE DEVOIR

Barack Obama envoie Michelle en ambassadrice

La 45^e convention démocrate s'est ouverte hier à Denver sous le signe de l'unité retrouvée

Denver — La convention nationale du Parti démocrate qui consacra l'investiture de Barack Obama à l'élection présidentielle américaine du 4 novembre s'est officiellement ouverte hier à Denver.

A 15h, le président du parti Howard Dean a ouvert cette grand-messe, la 45^e du genre pour les démocrates, mais la première à mettre sur orbite présidentielle un candidat noir. «De ce podium, ce soir, je vois dans cette assemblée diverse de démocrates une illustration de la force et de l'unité de notre parti et la concrétisation de notre stratégie d'ancrage dans les 50 États de l'Union», a-t-il dit.

M. Obama, 47 ans, s'est adressé dès hier soir aux délégués par satellite depuis le Missouri, après le premier grand discours de la réunion, prononcé par sa femme Michelle dans le Pepsi Center, salle de sport géante transformée en camp retranché et protégée par des cohortes de policiers. Mme Obama est jusqu'ici apparue comme une «star» et a été critiquée comme telle. Dans son discours à l'heure d'écoute maximale des télévisions américaines, elle est revenue sur le parcours de son époux, pour peindre à la convention un portrait de M. Obama en «gars ordinaire», à mille lieues de l'image que tente d'imposer le camp républicain.

Deux figures historiques du parti, l'ancien président Jimmy Carter et le sénateur Edward Kennedy, étaient également à Denver hier. Dernier frère survivant du président assassiné John Kennedy, Edward (Ted) Kennedy, 76 ans, qui se bat depuis mai dernier contre un cancer du cerveau incurable, est non seulement le patriarche de la famille la plus célèbre des États-Unis, mais incarne à lui seul «le cœur et l'esprit» de la famille démocrate. Il a apporté son soutien à Barack Obama dès le début des primaires.

Sa nièce Caroline, la fille de John Kennedy, lui a rendu hommage. Un film retraçant la vie et les combats du sénateur du Massachusetts a été diffusé aux délégués.

Quelque 50 000 personnes ont convergé à Denver, dont 4200 délégués et 15 000 journalistes, pour cet événement qui doit mettre le parti en ordre de marche afin de soutenir M. Obama jusqu'à la présidentielle dans deux mois, après des primaires inhabituellement longues et acharnées.

Hier, Hillary Clinton et Barack Obama ont multiplié les signes de conciliation. Selon certaines enquêtes,

VOIR PAGE A 8: OBAMA

L'Obamanie s'empare de Denver

CLAUDE LÉVESQUE

Denver — La fameuse Obamanie s'est officiellement emparée de la capitale du Colorado hier. Le centre-ville est tapissé d'affiches aux couleurs du Parti démocrate ou à l'effigie de son candidat.

Le Pepsi Center, l'arène de hockey qui héberge la convention démocrate pendant les trois premiers jours, avant le discours de jeudi dans un stade de football, est entouré d'un vaste périmètre où la sécurité, assurée par le «secret service», est aussi stricte sinon plus que dans les aéroports.

Dans les parcs environnants, des partisans de Barack Obama mais aussi de Hillary Clinton, sa grande rivale de la campagne à l'investiture, ont monté des stands où ils font la promotion de leurs idoles respectives.

VOIR PAGE A 8: DENVER

Avortement: Ottawa désamorce la crise

Le projet de loi C-484 est remis à l'approche d'une élection qui serait déclenchée le 5 septembre

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Alors que l'élection fédérale approche à grands pas, le gouvernement conservateur a décidé de retirer des munitions à ses adversaires en remisant son projet de loi tant controversé faisant des fœtus des victimes de crime à part entière. L'initiative, qui avait ressuscité tout le débat sur l'avortement au Canada, sera remplacée par une autre loi encore non rédigée, a promis le ministre de la Justice, Rob Nicholson.

Cette annonce, que personne n'avait vue venir, a été faite hier après-midi alors que le décompte électoral est pour ainsi dire entamé. Le Devoir a en effet appris de plusieurs sources que le premier ministre Stephen Harper a l'intention de déclencher l'élection le vendredi 5 septembre pour un scrutin le mardi 14 octobre, le lendemain du long congé de l'Action de grâce. Le scénario d'un scrutin le 6 octobre, parfois évoqué, est moins probable du seul fait que le déclenchement devrait alors survenir d'ici à dimanche afin de respecter la durée minimale de 37 jours de campagne (y compris le jour du vote).

Aucune des quatre élections partielles actuellement en cours, dont celles de Westmount et Saint-Lambert, ne devrait donc déboucher. Elles seront fondées à la 40^e élection générale. «Notre machine est partie», confirme une source conservatrice à propos de l'inévitabilité du scrutin autumnal.

Rencontre avec les chefs

M. Harper devra toutefois naviguer avec précaution: non seulement contreviendra-t-il à sa loi instaurant des élections à date fixe, mais il s'est engagé à rencontrer ses trois homologues de l'opposition avant de juger de la pertinence de rappeler la Chambre des communes le 15 septembre, tel que cela est prévu par le calendrier parlementaire. Or, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a fait savoir hier qu'il était disponible le 5 septembre au plus tôt. Aucune date de rencontre avec le chef libéral Stéphane Dion n'est encore

VOIR PAGE A 8: OTTAWA

■ L'éditorial de Serge Truffaut: «Le lutteur d'Obama», page A 6 ■ «Joe Biden le sauveur?», page A 7

CINÉMA

Fascinant Natar Ungalaaq

Vedette de *Ce qu'il faut pour vivre*, de Bernard Pilon, l'artiste illumine le FFM de sa présence

■ À lire en page A 8



MIKE BLAKE REUTERS

PANIERS BIOS

Le gendarme du bio mènera l'enquête

■ À lire en page A 3



INDEX

Annonces..... A 4	Idées..... A 7
Avis publics.. B 4	Météo..... B 6
Culture..... B 8	Monde..... B 5
Décès..... A 4	Mots croisés.. B 4
Économie..... B 1	Sudoku..... B 4
Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

Les ingrédients de la controverse

Drummondville revendique l'organisation du premier Festival de la poutine

On ne s'en sort pas. La poutine, cette composition culinaire improbable mettant en vedette dans la même assiette frites, fromage en grains et sauce brune, nourrit autant les fêtards à trois heures du matin que... la controverse.

FABIEN DEGLISE

Un doute? Depuis plusieurs semaines, Drummondville plastronne: vendredi soir, dans son parc Woodyatt, de l'autre côté de la rue du Pont, la poutine va en effet être à l'honneur. Pour deux jours, dans le cadre de la première édition du Festival de la poutine. Une «première au Québec», n'hésite pas à dire, les cheveux au vent sur une terrasse chic de la ville, Simon

Proulx, chanteur du groupe Les Trois Accords. La formation musicale décalée et un brin absurde est à l'origine de l'événement qui sérieusement toutefois souhaite célébrer ce mets populaire.

Dans cette municipalité du centre du Québec qui revendique depuis des lunes la paternité de cet assemblage gras et salé, le contraire aurait été étonnant. «Après tout, c'est ici que l'on retrouve la meilleure qualité de

VOIR PAGE A 8: POUTINE



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le groupe Les Trois Accords est à l'origine du Festival de la poutine de Drummondville. Le chanteur de la formation, Simon Proulx, affirme que l'événement souhaite célébrer sérieusement ce mets populaire.



MARK BLINCH REUTERS

Les produits contaminés ont été préparés à l'usine Maple Leaf du chemin Bartor, à Toronto.

VIANDE CONTAMINÉE

Douze décès sur 26 cas avérés de listériose

ALEXANDRE SHIELDS

Le bilan des décès associés aux viandes contaminées de l'entreprise Maple Leaf s'est passablement alourdi hier, puisque l'on parle maintenant de 12 morts, sur un total de 26 cas avérés de listériose. Et au moins une trentaine d'autres personnes pourraient avoir été infectées par la bactérie *Listeria monocytogenes*, dont une dizaine au Québec, selon ce qu'ont fait valoir les autorités sanitaires canadiennes.

Des victimes dont le décès aurait été provoqué par les produits fabriqués à l'usine torontoise du géant de l'alimentation, 11 résidaient en Ontario et une en Colombie-Britannique. Ce bilan est toutefois provisoire, puisque d'autres personnes parmi celles qui ont été infectées pourraient toujours succomber. Les responsables de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) n'ont toutefois pas précisé hier l'état de santé des personnes touchées par la listériose. Avant cette annonce, on savait que quatre personnes étaient décédées et que 17 autres étaient malades.

«Nous nous attendons à ce que le nombre de cas suspects ou confirmés augmente pendant que l'enquête se

VOIR PAGE A 8: LISTÉRIOSE

Nous produisons de l'avenir

Rio Tinto Alcan, le leader mondial de l'industrie de l'aluminium, produit bien plus que de l'aluminium. Avec plus de 3.5 milliards de dollars de nouveaux investissements au Québec, nous produisons de l'avenir.

- Un avenir prospère avec l'expansion proposée de l'usine d'électrolyse d'Alma.
- Un avenir durable avec la mise en service de l'usine pilote de traitement de la brasque.
- Un avenir prometteur avec la construction d'une usine pilote utilisant la technologie AP50 de nouvelle génération.
- Un avenir meilleur avec la construction d'une nouvelle turbine haute efficacité à la centrale hydroélectrique de Shipshaw.

Oui, nous produisons bien plus que de l'aluminium.

Rio Tinto Alcan



ACTUALITÉS

Le CHUM ne plaît pas aux médecins spécialistes

KATHLEEN LÉVESQUE

La Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) réclame un temps d'arrêt dans le dossier du CHUM afin de réfléchir collectivement et de procéder à un «peaufinement des besoins», car le projet tel qu'il est défini «n'est pas approprié» au goût des médecins.

Au terme d'une charge à fond de train d'une heure contre le projet en cours, le président de la FMSQ, Gaétan Barrette, a dit faire appel à la classe politique entière pour se rendre compte que le projet du CHUM au centre-ville ne peut tenir la route. M. Barrette a plaidé en faveur d'un édifice neuf, ce qui implique la démolition complète de l'hôpital Saint-Luc, d'un édifice à proximité de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, ce qui entraînerait un changement d'emplacement et d'un nombre de lits accru.

Conscient que la position de la FMSQ risque d'entraîner de nouveaux coûts et de nouveaux délais, M. Barrette s'est toutefois défendu de faire une «guéguerre de docteurs» pour une adresse. Dans un geste théâtral, il a toutefois brandi l'illustration du futur CHUM qu'il a ensuite déchirée en déclarant: «Ce CHUM n'existe pas et n'existera jamais, jamais, jamais.»

La sortie de M. Barrette s'appuyait sur les résultats d'un sondage commandé à la firme Ipsos Descarie auprès des médecins spécialistes membres de la FMSQ qui travaillent au CHUM. Quelque 45 % des médecins concernés, soit 333, ont répondu au questionnaire. La marge d'erreur est de 3,8 %.

Ce sondage révèle que 54 % des médecins spécialistes du CHUM ne croient plus au projet. Ils sont 95 % à croire que le CHUM ne sera pas opérationnel en 2013, comme promis. Ce coup de sonde fait également remonter à la surface le débat sur l'emplacement pour le CHUM. En effet, 58 % des médecins spécialistes sont d'avis que le 1000, Saint-Denis n'est pas le bon

site. Ils sont 48 % à citer la gare de triage d'Outremont, propriété de l'Université de Montréal, comme le meilleur emplacement pour construire le CHUM.

Depuis son entrée en fonction, le nouveau ministre de la Santé, Yves Bolduc, a réitéré le choix définitif du gouvernement en faveur du centre-ville pour ériger le futur CHUM. Le CHUM a également réaffirmé hier la localisation du futur hôpital.

54 % des médecins spécialistes du CHUM ne croient plus au projet

Par voie de communiqué, la direction du CHUM a rappelé que les principaux intervenants avaient été largement consultés, y compris les médecins spécialistes. À cela, Gaétan Barrette a répliqué que, depuis ce moment, «le projet du CHUM n'arrête pas de maigrir». Il a donné comme exemple le nombre de salles d'opération qui passera de 45, comme actuellement avec trois pavillons, à 28 dans le nouvel hôpital. Or, il s'agit plutôt de 30 salles auxquelles s'ajouteront celles de l'hôpital Notre-Dame dont la vocation d'hôpital complémentaire est prévue depuis quelques années.

Pour la FMSQ, le projet est bien mal amorcé. Selon M. Barrette, il y a un manque flagrant de synchronisme entre ceux qui planifient et ceux qui donnent les soins. En comparaison, le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) a un avenir plus reluisant, affirme Gaétan Barrette qui ajoute: «La fierté québécoise francophone est en jeu.»

Pour le député adéquate Éric Caire, critique en matière de santé pour l'opposition officielle, la prise de position des médecins spécialistes est une tuile de plus dans ce dossier controversé. Après les difficultés pour la fondation d'amasser des fonds, après le refus de la Fondation canadienne pour l'innovation de soutenir financièrement le CHUM, c'est au tour des médecins spécialistes «qui disent que leur capacité de pratique va être diminuée».

Avec la collaboration de Robert Dutriscac
Le Devoir



Dans un geste théâtral, le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Gaétan Barrette, a brandi l'illustration du futur CHUM, qu'il a ensuite déchirée.

La SQ enquête sur le fiasco de l'UQAM

KATHLEEN LÉVESQUE

Le fiasco immobilier de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) fait l'objet d'une enquête de la Sûreté du Québec (SQ) depuis le début de l'été.

La SQ s'est vu confier ce mandat du ministère de la Sécurité publique après que la Direction des poursuites criminelles et pénales (DPCP) eut fait l'analyse du rapport accablant du vérificateur général du Québec rendu public en juin. «Le directeur en est venu à la conclusion que des situations dans le dossier de l'UQAM nécessitaient l'institution d'une enquête policière», a expliqué Martine Bérubé, porte-parole de la DPCP.

La gestion des projets immobiliers du Complexe des sciences et de l'Îlot Voyageur et leur impact sur la situation financière de l'UQAM ont été analysés au cours de la dernière année par le vérificateur général. Au cours de son travail d'analyse, le vérificateur général avait été en contact avec la Sûreté du Québec. Ces rencontres avaient été qualifiées d'«exploratoires».

Le vérificateur général a démontré la mauvaise gestion des projets de la part de l'ancien recteur Roch Denis et de ses deux collaborateurs, le vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires

administratives, Mauro Malservisi, ainsi que le directeur des investissements, Nicolas Buono.

Il a également souligné l'«attitude irrespectueuse» de ces trois dirigeants envers les instances de l'UQAM, du réseau de l'Université du Québec et du ministère de l'Éducation. De fait, les informations financières transmises ont été tronquées.

De plus, l'encadrement déficient du ministère de l'Éducation sous la responsabilité politique à l'époque de Jean-Marc Fournier n'est pas étranger à ce dérapage qui risque d'atteindre le demi-milliard de dollars en 2012.

Le partenaire privé de l'UQAM dans le dossier de l'Îlot Voyageur, Busac, est pointé par le vérificateur général puisque que plus le projet était coûteux plus il devenait rentable pour Busac. Ainsi, la réévaluation prévue de Busac avait suivi la même courbe ascendante des coûts du projet, passant de 57,3 millions à 90 millions en quelques mois. Avec l'arrêt des travaux, le promoteur immobilier n'a finalement empoché que 26 millions jusqu'à maintenant. Des négociations sont en cours avec l'UQAM pour tenter de mettre fin aux liens contractuels.

Le Devoir

Des paniers bios sans certification complète

Le gendarme du bio mènera l'enquête

«C'est une façon d'appuyer la relève», se défend Équiterre

FABIEN DEGLISE

Après les révélations, l'enquête. Le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV), la police du bio au Québec, a décidé hier de mettre le réseau d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) d'Équiterre en observation. L'instance réglementaire souhaite ainsi s'assurer que tous les acteurs de ce réseau parallèle de distribution de fruits et légumes biologiques respectent les lois en vigueur au pays en matière de vente de produits bios.

Hier, Le Devoir a révélé en effet que, cette année, plus de 10 % des fermes ont mis sur le marché des paniers bios alors qu'elles ne possédaient pas la certification complète obligatoire pour le faire. «Nous prenons cette affaire au sérieux», a indiqué hier au cours d'un entretien téléphonique Denis Paul Bouffard, directeur général du CARTV, le gardien du respect des normes biologiques au Québec. On ne peut pas se permettre de laisser perdurer un tel problème. Nous allons d'ailleurs prendre des mesures dans les prochains jours pour que cela ne se reproduise pas.

Une enquête menée dans les dernières semaines par Le Devoir a révélé que sur les 95 «fermiers de famille» impliqués dans ce réseau, une douzaine ne peuvent pas y prendre part puisque leur certification est soit incomplète, soit totalement inexistante, selon les informations obtenues autant auprès du Conseil que des organismes de certification du bio au Québec. Ces exploitations agricoles contrevenantes à la loi sont en activité dans toutes les régions du Québec. Elles ont été recensées dans la «Liste des fermes 2008» participant au projet «d'agriculture écologique» et «paniers bios» d'Équiterre.

Or, en vertu de la Loi sur les appellations réservées, la vente et la transformation d'aliments se présentant comme «biologiques» est le privilège d'entreprises ou de fermes dûment certifiées par l'un



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Cette année, plus de 10 % des fermes ont mis sur le marché des paniers bios alors qu'elles ne possédaient pas la certification complète obligatoire pour le faire.

des certificateurs officiellement reconnus par le gouvernement. Cette mesure législative, réclamée avec force au début des années 90 par plusieurs groupes écologistes, vise à prévenir les producteurs bios de pertes économiques éventuelles que des fraudeurs des alentours pourraient leur occasionner. Elle tend également à assurer aux consommateurs que les tomates, carottes ou salades bios, payées un peu plus cher que leurs équivalents traditionnels, répondent bel et bien aux normes sévères de production qui prévalent dans le secteur biologique.

Le problème? Plusieurs des fermes du réseau d'Équiterre qui contiennent à la loi n'ont plus

de certification valide, et ce, depuis plus d'un an pour certaines, a confirmé le CARTV, sans toutefois indiquer les raisons du retrait de leur droit de mettre du bio sur le marché. D'autres prétendent par ailleurs avoir une certification en règle, ce qu'ont démenti dans quelques cas les organismes chargés pourtant de délivrer ce document officiel. Ecocert Canada et Québec Vrai en font partie.

Enfin, une poignée de fermes engagées dans ce réseau d'ASC n'ont en main cette année qu'une pré-certification. Cela indique qu'elles n'ont pas terminé les démarches qui prouvent qu'elles respectent totalement les normes de production biologiques. Le processus n'étant pas

mené à terme, ces fermes ne peuvent pas faire l'usage des appellations «biologique», «écologique», «organique», «biodynamique», «éco» ou «bio» réservées aux entreprises dont la certification est complète, rappelle le Conseil.

«Nous allons devoir nous asseoir avec Équiterre pour revoir avec eux leur procédure de sélection des fermes», a indiqué Denis Paul Bouffard. Tous les promoteurs [du biologique] doivent s'assurer que l'information qu'ils transmettent au public est exacte et surtout à jour. Tout le monde doit être discipliné.»

«Faux scoop»

Par voie de communiqué hier, Équiterre s'en est pris avec virulence au Devoir en qualifiant l'enquête de «faux scoop». L'organisme indique par exemple que la présence d'exploitations en pré-certification est un fait connu du public. «Pour nous, c'est une façon d'appuyer la relève et de permettre à de plus en plus de projets d'agriculture bio de voir le jour au Québec», a expliqué Isabelle Joncas, responsable du réseau d'ASC d'Équiterre.

Confirmée au Devoir par deux certificateurs et par le CARTV, la présence de fermes sans certification est tout d'abord formellement niée par Équiterre qui dit pourtant par la suite, dans son communiqué, avoir choisi de garder «quelques fermes dont la certification n'avait pas été reconduite, pour des raisons d'ordre administratif ou financier». Et ce, en échange de «preuves écrites assurant que des démarches [sont] en cours pour corriger la situation», peut-on lire.

Notons toutefois que la loi sur les produits biologiques ne reconnaît pas ce genre de lettre comme des certifications crédibles. Les fermiers de famille dans cette situation ne peuvent donc pas faire usage de l'appellation «biologique», appellation pourtant au cœur des «paniers bios» dont Équiterre fait la promotion.

Le Devoir

Caucus de l'Action démocratique

Dumont veut plus de discipline à l'école

Le modèle? Le high school américain, sa rigueur et son uniforme.

ROBERT DUTRISAC

Saint-Michel-des-Saints — Les sèmeuses à Montréal-Nord traduisent l'échec de l'école publique au Québec. Rigueur, discipline, sentiment d'appartenance et même l'uniforme doivent devenir l'apanage de l'école secondaire. Le modèle: le high school américain.

C'est la position qu'a défendue hier, le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, lors du caucus de ses députés. «Pour nous, une meilleure école doit avoir une autonomie, c'est-à-dire qu'elle doit être autre chose qu'une succursale bureaucratique qui est déposée dans votre quartier par obligation. Elle doit avoir une vie, elle doit avoir un esprit, elle doit avoir un projet éducatif», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Le chef adéquate n'a pas manqué d'écorcher au passage les syndicats qui empêchent, selon lui, des bénévoles — des professeurs à la retraite, par exemple — d'apporter une contribution à l'école.

«L'allergie syndicale aux bénévoles, on en a par-dessus la tête.»

Cette école, c'est «un véritable milieu de vie», a fait valoir Mario Dumont. «Dans plusieurs endroits, le high school américain, c'est un modèle: les équipes sportives, la fierté d'adhésion à l'école. Les jeunes se promènent avec le manteau de l'école sur le dos.»

«Quand, à 15 ans, les jeunes décident de mettre sur leur dos le manteau du gang de rue plutôt que celui d'un club sportif de l'école, comme société, on a un problème», a dit le chef adéquate.

L'uniforme, c'est un des éléments pour «augmenter la rigueur, la discipline» à l'école. «Ces mots-là, ils ne sont pas dépassés, ils ne sont pas quêtains, c'est au cœur de la réussite éducative», juge Mario Dumont. La société ne doit pas avoir peur de dire que «l'enseignant, c'est l'autorité en classe».

Le chef adéquate a qualifié de «désastre» la réforme instaurée par Pauline Marois qui conditionne l'école aujourd'hui. Dans plusieurs écoles, plus de la moitié des gar-

çons décrochent avant de finir leur secondaire, a-t-il déploré. «Si la facilité [...], c'était le gage de la réussite, on n'aurait rien que ça, de la réussite, au Québec.»

Mario Dumont ne croit pas que le réseau des écoles privées subventionnées, qui accueillent une part grandissante des élèves, particulièrement dans les grands centres urbains comme Montréal, affaiblisse l'école publique. «J'ai toujours dit que la concurrence, c'est une bonne chose. De fait, l'avantage dont jouit l'école privée, ce n'est pas tant la sélection des élèves qu'elle effectue; c'est qu'elle n'est pas enfermée dans un carcan bureaucratique». Certaines écoles publiques, dont l'école Louis-Riel de Montréal, se sont affranchies de la bureaucratie imposée par les commissions scolaires, a-t-il avancé.

Mario Dumont, qui a fréquenté au secondaire une école privée, n'est pas le seul adéquate à avoir une bonne opinion de ce réseau. La députée de Laprairie, Monique Roy-Verville, estime qu'il y a moins de

discipline dans les écoles publiques. «Je n'ai aucun regret d'avoir envoyé ma fille dans une école privée où il y a eu de l'encadrement», a-t-elle confié. La députée s'est aussi prononcée en faveur du port de l'uniforme à l'école. «C'est tout le monde pareil; il n'y a pas de classe sociale.»

Par ailleurs, Mario Dumont, tout comme la députée de Lotbinière et porte-parole en matière de sécurité publique, Sylvie Roy, ont exigé du gouvernement qu'il forme une escouade spécialisée pour contrer les gangs de rue à l'image de l'escouade Carcajou qui s'est attaquée aux gangs de motards criminels. En revanche, Mario Dumont juge qu'il n'y a pas lieu de confier à un organisme indépendant des corps policiers l'enquête sur le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) relativement à la mort du jeune Freddy Villanueva. La Sûreté du Québec peut très bien assumer cette responsabilité, estime le chef adéquate.

Le Devoir

J'essaie de vous éviter un procès

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Aimé CÉSAIRE†
CAHIER D'UN RETOUR
AU PAYS NATAL

Pour redécouvrir une des plus grandes voix de la littérature noire contemporaine.

103 pages - 16,50 \$
ISBN 978-2-7601-2413-4GUERIN, éditeur ltée
514-842-3481En vente dans toutes les librairies
La tarification est indiquée sous réserve de modifications.

McGill

Pour souligner le départ à la retraite du professeur Yvon Rivard

et l'arrivée des écrivains Antonio D'Alfonso, Robert Lalonde et Monique Larue qui animeront cette année les ateliers de scénarisation, de théâtre et de prose narrative, le département de langue et littérature françaises de l'université McGill recevra les anciens étudiants du professeur Rivard et les nouveaux étudiants en création littéraire de 17h à 19h, le 27 août au rez-de-chaussée du Musée Redpath, situé au 859 Sherbrooke ouest.

LES ACTUALITÉS

Saint-Bruno refuse de payer toute la quote-part à Longueuil

La Ville a retranché 755 000 \$ à sa facture de 22 millions

JEANNE CORRIVEAU

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville mettra à exécution sa menace de ne pas payer la totalité de la quote-part que lui réclame l'agglomération de Longueuil. L'administration du maire Claude Benjamin a décidé de retrancher 755 000 \$ à la facture de quelque 22 millions imposée par la ville-centre pour 2008. Le litige se règle vraisemblablement devant les tribunaux, a rétorqué Longueuil.

Au mois de mai dernier, plus de 9000 citoyens de Saint-Bruno, soit 51 % des électeurs, avaient signé un registre afin d'appuyer le maire Benjamin qui désirait que la Ville retienne une partie de la quote-part destinée à l'agglomération. Saint-Bruno estime qu'elle n'a pas à

payer certaines infrastructures dont ses citoyens ne profitent pas. «Ce n'est qu'une partie de la quote-part, mais on trouvait cela vraiment inéquitable», a indiqué hier le maire Benjamin. A titre d'exemple, il évoque les dépenses liées à la Place Charles-Lemoine et à la marina de Longueuil de même que les travaux effectués sur des artères de l'arrondissement de Longueuil qui n'ont pas de vocation régionale.

Le montant retenu, soit 755 822 \$, sera versé dans un compte en fidéjussé en attendant de clore le dossier, a précisé le maire. La Ville pourrait décider d'utiliser cette somme pour réduire les taxes en 2009, même si le maire Benjamin refuse de prendre un engagement ferme à cet effet. «Je n'en suis pas encore là, mais ça pourrait nous aider dans

l'établissement de notre budget l'an prochain», dit-il prudemment.

La Ville de Saint-Bruno pourrait modifier le montant qu'elle refuse de payer à l'agglomération, car le maire précise que son administration examinera avec minutie toutes les dépenses qui ont été engagées par Longueuil depuis les référendums de 2004. Rappelons que ces référendums avaient entraîné la diffusion de Brossard, Boucherville, Saint-Bruno et Saint-Lambert.

A l'occasion de la séance du conseil municipal hier soir, les élus devaient entériner la décision de l'administration.

De son côté, Longueuil n'entend pas en rester là. «La ministre [des Affaires municipales], Nathalie Normandeau, leur a clairement signifié, il y a deux mois, que tout geste en ce

sens serait illégal et que ça forcerait possiblement la Ville de Longueuil à entamer des poursuites judiciaires, a indiqué François Laramée, directeur des communications de la Ville de Longueuil. Saint-Bruno, ou n'importe qui d'autre, ne peut se faire justice elle-même comme municipalité parce que ce n'est pas la procédure qui doit être suivie sur le plan légal, administratif et juridique.» Longueuil entend soumettre le dossier à son Service des finances et à son contentieux avant de prendre une décision.

La Ville de Saint-Lambert pourrait elle aussi décider de retenir une partie de la quote-part qu'elle doit verser à l'agglomération. L'administration du maire Sean Finn n'a pas rappelé *Le Devoir* hier.

Le Devoir

ÉTATS-UNIS

Des chercheurs font du climat un enjeu électoral

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Huit des plus prestigieux regroupements de chercheurs états-unis en météorologie et en sciences du climat ont lancé hier le dossier des changements climatiques dans l'élection présidentielle de leur pays en réclamant de la «nouvelle administration» qui investira la Maison-Blanche de démontrer sa capacité de leadership pour mettre ce pays davantage à l'abri du principal problème environnemental de la planète.

Les huit organismes de recherche et de sciences pures estiment que le retard croissant des États-Unis par rapport à l'ampleur de la crise climatique menace la santé, la sécurité nationale, l'économie, l'environnement et les systèmes de transport en plus d'accroître ce pays à perdre déjà des milliards par année en séquences du réchauffement.

Jusqu'ici, ont-ils calculé, il en coûte environ 100 milliards par an aux États-Unis pour combattre les feux en Californie et au Nouveau-Mexique, pour réparer les séquences d'ouragans comme *Katrina*, les sécheresses dans les plaines centrales et les inondations record un peu partout.

Le quart du produit intérieur brut des États-Unis, disent-ils, est présentement menacé à divers degrés par le réchauffement du climat, sans compter les menaces qui s'ajoutent pour la paix mondiale, une cause potentielle de hausse supplémentaire des dépenses militaires.

Manque de vision

Parmi les huit organismes qui ont signé cette déclaration, diffusée au moment où s'ouvre la convention démocrate pour l'investiture présidentielle, on retrouve notamment la Corporation universitaire pour la recherche atmosphérique, qui regroupe 71 universités, la Coalition climat, un groupe de recherche industriel qui cherche à accroître la

capacité prévisionnelle des États-Unis, la Société météorologique américaine, l'Union géophysique américaine et l'Alliance pour l'observation de la Terre.

Ces organismes de recherche attribuent explicitement le retard croissant de la capacité prévisionnelle des États-Unis à l'incapacité de l'administration Bush et à son manque de vision.

«Nous avons été paralysés dans nos efforts pour comprendre les impacts des changements climatiques», écrivent les signataires de cette déclaration publique, par l'absence de leadership politique et le manque de ressources consacrées à la science, à l'observation et à l'analyse.

Même si l'ONU et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont fait progresser le dossier, les organismes de recherche états-unis estiment qu'ils ont «besoin de meilleures prévisions sur les impacts appréhendés» et qu'ils en auront «besoin bientôt».

Pour combler ces besoins, précisent-ils, il faut ajouter aux budgets disponibles une enveloppe de neuf milliards, ce qui est beaucoup moins que les dommages que permettraient de prévenir des prévisions si l'on pouvait accroître leur précision géographique d'au moins dix fois.

Il faut aussi pouvoir inclure rapidement dans les modèles prévisionnels des mégaphénomènes, comme la fonte du pergélisol et la disparition de la banquise arctique, écrivent-ils, en augmentant considérablement la capacité des outils informatiques disponibles, en complétant le réseau d'observation de la Terre par satellite, et en finançant un vaste programme de recherches fondamentales et appliquées en Sciences de la Terre pour mieux comprendre à la fois les changements climatiques et leur impacts prévisibles sur les sociétés humaines, sur les écosystèmes et l'économie.

Le Devoir

Statistique Canada

Les Canadiens ne fument pas moins

Une personne sur cinq dit fumer tous les jours ou à l'occasion

Ottawa — Une étude de Statistique Canada révèle qu'en 2007, un Canadien sur cinq a déclaré fumer tous les jours ou à l'occasion, soit la même proportion qu'en 2005 et 2006.

L'enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada a aussi démontré que, dans tous les groupes d'âge, la prévalence du tabagisme est demeurée inchangée.

Les taux de tabagisme de toutes les provinces se sont maintenus à plus ou moins cinq points de pourcentage de la moyenne nationale de 19,2%. Encore une fois, la Colombie-Britannique a affiché le taux le plus faible (14,4%), et la Saskatchewan, pour une deuxième année consécutive, a enregistré le taux le plus élevé (24%). Le Québec comptait 21,7% de fumeurs déclarés, le Nouveau-Brunswick 21,2%, et l'Ontario 18,2%.

La Colombie-Britannique a déclaré le pourcentage le plus élevé de personnes n'ayant jamais fumé (57%), tandis que le Québec a déclaré le pourcentage le plus faible (46%).

En 2007, les taux d'exposition à la fumée secondaire ont très peu changé par rapport à 2006. La pro-



Au total, 14 % des ménages canadiens ont déclaré qu'il y avait au moins une personne qui fumait la cigarette à l'intérieur du foyer tous les jours ou presque tous les jours.

portion de répondants ayant affirmé être exposés à la fumée secondaire au moins une fois par semaine, mais pas tous les jours, était de 35%. La proportion de personnes ayant déclaré avoir été exposées à la fumée secondaire chaque jour est demeurée inchangée à 12%.

Au total, 14 % des ménages ont déclaré qu'il y avait au moins une personne qui fumait la cigarette à l'intérieur du foyer tous les jours ou presque tous les jours. Parmi les ménages restants, 12 % ont indiqué qu'il était permis de fumer la cigarette à l'intérieur de la maison.

Dans l'ensemble, 42 % des ménages qui comptent une personne qui fume régulièrement ou qui permettent l'usage de la cigarette ont émis des restrictions sur l'usage de celle-ci à l'intérieur du foyer.

La Presse canadienne

QUÉBEC

Rénover la Citadelle coûterait 100 millions

MURRAY BREWSTER

Ottawa — La Citadelle de Québec a grandement besoin d'être rénovée, et la facture pourrait s'élever à 100 millions sur dix ans, selon un rapport.

Le plan stratégique de l'armée, obtenu par *La Presse canadienne* grâce à la Loi sur l'accès à l'information, évalue l'ampleur des travaux à effectuer.

Le gouvernement fédéral avait été averti en 2003 dans une étude exhaustive que la Citadelle de Québec, le seul lieu historique au Canada qui accueille encore une unité militaire régulière, aurait besoin de réparations majeures.

Le plan stratégique de l'armée souligne que cet estimation n'inclut pas les coûts pour remettre à niveau les édifices et les remparts dans le respect des normes.

Les Forces armées précisent que l'aide du ministère fédéral des Transports et de Parcs Canada, qui partagent avec l'armée la propriété du lieu historique, sera nécessaire.

L'armée a déjà dépensé quatre millions pour préparer la Citadelle en prévision des célébrations estivales marquant le 400^e anniversaire de la ville de Québec. L'armée n'a pas les ressources nécessaires pour améliorer et maintenir l'état du site, selon le rapport. «La préservation d'un site historique de cette importance requiert des investissements significatifs récurrents», peut-on y lire.

Aucune décision n'a été prise quant à la marche à suivre, mais une porte-parole a indiqué par courriel que des rénovations à la pièce avaient été réalisées pour s'assurer de la sécurité des lieux. «Des travaux sont effectués régulièrement à la Citadelle depuis cinq ans», a précisé Sarah Ka-

vanagh. Une série de petits projets ont été complétés, incluant la restauration de la façade nord-est.»

La Citadelle abrite le 2^e bataillon du Royal 22^e Régiment. Le gouverneur général maintient également une résidence officielle sur le cap Diamant, adjacent aux plaines d'Abraham.

Fondé en 1950, le Musée du Royal 22^e Régiment possède une collection à caractère militaire couvrant plus de 300 ans d'histoire: de la période coloniale française à aujourd'hui. Le musée présente notamment des drapeaux, 1000 médailles et 15 000 souvenirs de guerre.

Un incendie qui s'est déclenché tout près de la Citadelle le printemps dernier, au Manège militaire, a davantage mis en lumière l'importance de préserver les lieux.

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MASTERCARD VISA

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

N.D.G., rue Sherbrooke
5 1/2 et 6 1/2, boiserie, pl. vernis, balcon, terrasse. Chauffé et eau chaude. Libre. 514 486-0664

OUTREMONT - 1525 BERNARD
Près Stanislas. Gr 5 1/2, r. de c. Très clair. Chauffé, équipé, eau ch. Octobre 950\$. 514 271-4168

PLATEAU 4209 Drolet / Rachel
Cottage sur 2 étages. 6 1/2. Tout rénové. Stationnement. Libre. 514 850-0346

PLATEAU OUTREMONT-ADJ.
Rare 6 1/2. 3e d'un triplex de coin. Hutchison et St-Joseph Ouest 4 c.c. 3 balcons. Pl. bois. 1600\$/m² oct. 514 495-1602

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

309
COLLECTIONS

TIMBRES ACHÈTE
Collection ou Accumulation.
514 626-2850 450 965-8036
www.sylvie-massicotte.com

530
COURS

ATELIER D'ÉCRITURE À MTL
Avec l'auteure Sylvie Massicotte
www.sylvie-massicotte.com
Info. / inscriptions : 450 247-0489

530
COURS

ANGLAIS - Cours groupe/privé.
Prof. d'exp. diplômée. Formation agréée par Emploi-Québec.
Tout âge. 514 483-0666 Hilda.

542
MASSOTHÉRAPIE

SERVICE PERSONNEL
MAINS MAGIQUES. Meilleur massage. 450 321-0064

599
MESSAGES

CHOEUR DE CHAMBRE TACTUS
cherche surtout ténors sachant lire, musique à capella, concerts avec Karen Young. 514 528-1663

Pour publication section décès

necrologie@lememorial.com
2190, rue Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2H 1K3
(514) 525-1149
Télécopieur : (514) 525-7999
www.lememorial.com

Le mémorial
Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

PRÈS CANAL LACHINE ouest
marché Atwater. Maison rangée.
4 étages. 4 c.c.+1. Gar. dble.
1 sdb + 1 s.eau. 2 terr. 509 000\$
Duproprio.com/85714
514 939-3002

103
CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

AHUNTSIC - 4 1/2 DELUXE
10 400 de L'Acadie #511. Garage.
Aubane. 179 000\$ 514 337-1659

121
ESTRIE

ULVERTON (Estrie)
Adorable petit chalet 4 saisons
rénové en 2007, blotti dans la
Vallée Secrète sur + de 7 acres
(2 lots distincts-4 petits lacs).
Pour soi et/ou excellente source de
location. 169 000 \$ 450 532-7111
www.lesfedeles.com

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

A 2 PAS MÉTRO LAURIER
6 1/2 ensoi. 2 balcons, boiserie.
3 c.c., poêle- frigo, lav-vaiss.
Libre. 1 300\$ 514 570-7522

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

BOUL. ST-JOSEPH
Magnifique r.de c., métro 10 min.,
s. de bain et cuisine designer.
2 c.c., bureau, salon, s. à m.,
terrasse, cave, garage.
1400 \$ pour locataires tranquilles.
514 278-3717. M. Laurendeau

CDN - AVE LACOMBE
Métro UdeM. 3 1/2 demi s.-s.
Calme, ensoleillé. Poêle- frigo,
lav-vaiss. Oct. 640\$ chauffé, eau ch.
514 733-2960

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et de ses enfants, la langue, les origines ethniques ou nationales, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

167
MEUBLES

HUTCHISON pr. boul. St-Joseph
Chic 5 1/2, r. de c. avec jardin.
Cachet, réno. Tout inclus internet,
tel. câble. 2000\$ 514 278-9575

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

A PARIS - Marais 400 euros/m²
Provence - Toulon 400 euros-
xyzapi@yahoo.fr

PROVENCE MAS ANCIEN
Réno. 7 acres. Piscine. Aut. hiver
prix 50% apages@sympatico.ca

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

700 bonnes raisons pour faire du bénévolat!

cabm.net

LES ACTUALITÉS

Président de l'Assemblée nationale

L'ADQ rejette la candidature d'Yvon Vallières

ROBERT DUTRISAC

Saint-Michel-des-Saints — Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, rejette la candidature d'Yvon Vallières à titre de président de l'Assemblée nationale, reprochant au chevronné député libéral de Richmond son rôle de fier-à-bras qui a malmené la députation adéquate.

Lors de la conférence de presse en marge du caucus des députés adéquistes, Mario Dumont a accusé les libéraux de se montrer «imprévisibles» quand ils évoquent le nom d'Yvon Vallières pour remplacer Michel Bissonnet sans que le premier ministre Jean Charest en ait parlé auparavant aux chefs des partis d'opposition. «Ce n'est jamais arrivé», a-t-il dénoncé.

Yvon Vallières, qui préside le caucus des députés libéraux, c'est un parlementaire qui a été désigné par ses pairs «au cours de la dernière année pour les attaques les plus personnelles, les attaques les plus poussées, entre autres, contre l'ADQ», s'est plaint Mario Dumont.

«A un caucus, tu décides que c'est le "goon" et six mois après, à un autre caucus, tu décides que c'est M. Gentilhomme qui rallie les gens de tous les horizons», a lancé le chef de l'opposition officielle.

Il semble que Mario Dumont ait été particulièrement piqué par les pointes de M. Vallières qui a repris

à son compte les quolibets que Jean Charest a réservés à l'endroit du chef adéquiste sur le thème de la «girouette».

Selon M. Dumont, ce n'est pas aux libéraux de décider qui sera le prochain président de l'Assemblée nationale, d'autant plus qu'ils sont minoritaires au Parlement. Le choix de ce président, c'est «le délicat du délicat», rappelle que le président démissionnaire, Michel Bissonnet, jouissait d'«une adhésion vraiment forte, une adhésion totale des députés».

La présidence de l'Assemblée nationale pourrait revenir à un député d'un parti d'opposition, comme l'a évoqué le chef du Parti québécois, Pauline Marois, a avancé M. Dumont. «Les gouvernements minoritaires sont des occasions d'innovation.» Jadis désigné par le premier ministre, le président est élu par ses pairs à la suite d'une motion présentée par le premier ministre. Si une telle motion était battue cette fois-ci, une autre motion présentée par les chefs d'opposition pourrait être mise aux voix.

Le député adéquiste de Chuteau-Chaudière, Marc Picard, l'actuel troisième vice-président de l'Assemblée nationale songe à poser sa candidature et sonde actuellement ses appuis, a-t-il indiqué au *Devoir* hier.

Le Devoir

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Bernard Lord ne sera pas candidat

L'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick aidera toutefois Harper pendant la campagne électorale

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — L'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick et figure de proue du Parti conservateur, Bernard Lord, affirme qu'il fera activement campagne pour les troupes de Stephen Harper lors de la campagne électorale qui prendra son envol cet automne.

Par contre, lors d'une entrevue avec *Le Devoir* hier, il a mis fin aux rumeurs insistantes voulant qu'il se présente comme candidat dans Moncton dès cet automne.

La possibilité que Bernard Lord fasse le saut dans l'arène politique fédérale est le grand sujet de discussion politique au Nouveau-Brunswick depuis quelques jours. «Tout le monde en parle en ville. C'est le sujet de l'heure», a soutenu au *Devoir* Brian Murphy, député libéral fédéral de Moncton-River-Dieppe. Ce dernier aurait eu Bernard Lord comme adversaire s'il avait fait le saut.

M. Lord achève la construction d'une nouvelle maison dans ce secteur et y déménage sa famille, ce qui a contribué à alimenter les conjectures. Ses enfants viennent également de s'inscrire à l'école dans la région de Moncton. De plus, les conservateurs n'ont toujours pas officiellement désigné leur candidat dans ce comté.

Mais le principal intéressé a mis fin au suspense hier. «Je ne serai pas candidat s'il y a des élections cet automne», a-t-il dit au *Devoir*. «On va avoir un bon candidat conservateur dans Moncton-Ri-



PAUL DARROW REUTERS

Bernard Lord a mis fin hier aux rumeurs insistantes voulant qu'il se présente comme candidat dans Moncton dès cet automne. Une source conservatrice a toutefois mentionné que ce ne pourrait être que partie remise.

view-Dieppe et je suis confiant qu'il va se faire élire.»

Bernard Lord ne restera toutefois pas les bras croisés. Il a bien l'intention d'être actif durant la prochaine campagne, y compris sur la scène nationale et dans d'autres provinces si le besoin s'en fait sentir. «Je vais donner un coup de main avec les candidats qui me le deman-

dent. Je serai là pour faire campagne», dit-il, lui qui est maintenant associé à la firme d'avocats McCarthy-Tétrault.

Une source conservatrice qui le connaît bien mentionne que Bernard Lord est loin d'avoir mis une croix sur la politique active, mais que les élections de cet automne arrivent trop rapidement. «Il va faire le

saut en politique fédérale, c'est certain. Mais je pense qu'il va passer son tour cette fois. Il va passer un peu de temps avec sa famille et faire de l'argent dans le privé avant de revenir. Si les élections avaient eu lieu en octobre 2009, il aurait peut-être plongé», affirme cette source bien branchée.

Le Devoir

Député et animateur

Le double emploi d'André Arthur soulève plusieurs critiques

STÉPHANE BAILLARGEON

La décision du député fédéral André Arthur d'animer une émission quotidienne sur le réseau TQS suscite de fortes réactions critiques.

La Fédération nationale des communications de la CSN juge «impossible de concilier ces deux fonctions», celle de députée et celle d'animateur. Le Syndicat des employés du réseau parle d'un précédent qui «bouleverse l'ensemble des pratiques permettant d'assurer un traitement rigoureux et indépendant de l'information». Le chef du Bloc québécois se dit inquiet du «mélange des genres».

André Arthur s'est fait élire comme indépendant dans la circonscription Portneuf-Jacques-Cartier aux dernières élections fédérales, après avoir dominé les ondes radiophoniques du Québec

pendant un quart de siècle. Le député doit prendre la direction de l'émission quotidienne de TQS, de 11h30 à 13h, à compter du 29 septembre. La chaîne cessera la production de bulletins télévisés dès dimanche.

Ce précédent «bouleverse l'ensemble des pratiques permettant d'assurer un traitement rigoureux et indépendant de l'information»

Le créneau de la tribune de TQS a été occupé pendant un temps par Gilles Proulx, un autre tribun des ondes hautement controversé. *Le Midi avec André Arthur* proposera des critiques de l'actualité, des entrevues avec des personnalités et des commentaires de téléspectateurs.

«Après avoir décidé de démanteler la production des bulletins de nouvelles, voilà que TQS décide de mettre un député en vedette à l'animation d'une émission d'opinions, a commenté hier Chantale Larouche, présidente de la Fédération nationale

des communications de la CSN (FNC-CSN). La venue de Remstar à TQS semble bien démontrer le peu de sérieux que cette entreprise entend accorder à la production d'une information qui respecte les principes déontologiques journalistiques. Quant à nous, soit M. André Arthur est député, soit il est animateur d'une émission d'information. Il nous apparaît impossible de concilier ces deux fonctions en toute impartialité et avec crédibilité. TQS nage dans

la confusion des genres et dénature la mission d'information des médias.»

Dans le même communiqué, Luc Bessette, président du Syndicat CSN des employés de TQS se demande qui se laissera interviewer au *Midi avec André Arthur*. «Quel député, ministre ou premier ministre voudra se prêter à ce jeu et donner une entrevue à André Arthur alors qu'il est lui-même député? Comment dans un tel contexte les journalistes de TQS pourront-ils encore couvrir l'actualité politique avec crédibilité?»

Gilles Duceppe a estimé ce week-end que le député, redevenu animateur, ne pourra plus ensuite se présenter au Parlement, alors qu'à son avis, il ne s'y présente déjà pas assez souvent. Le chef du Bloc a aussi dit craindre pour le mélange des genres auquel M. Arthur pourrait se livrer.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Mario Dumont reproche à Yvon Vallières, le candidat libéral au poste de président de l'Assemblée nationale, son rôle de fier-à-bras, lui qui a malmené la formation adéquate à plusieurs reprises.

Philippe Couillard avait reçu le feu vert à deux reprises

JOCELYNE RICHER

Québec — Quand il a annoncé sa démission, le 25 juin, l'ex-ministre de la Santé, Philippe Couillard, avait déjà informé depuis un certain temps le cabinet du premier ministre et le Conseil exécutif qu'il allait rejoindre les rangs d'une firme privée dans le secteur de la santé.

Car dès le 20 juin, après étude de son dossier, le Conseil exécutif — le ministère du premier ministre — lui avait donné le feu vert une première fois pour effectuer, sans crainte d'enfreindre les règles, son passage de la vie publique au secteur privé.

Puis, le 18 août, le jour de l'annonce officielle de son association avec la firme privée d'investissement en santé Persistence Capital Partners (PCP), qui chapeaute les cliniques privées Medisys, il recevait une deuxième absolution du Conseil exécutif.

A la demande du secrétaire général du Conseil exécutif — le plus haut fonctionnaire de l'État —, Gérard Bibeau, le secrétaire adjoint à l'éthique et à la législation, Louis Sormany, a donc vérifié à deux reprises si l'ex-ministre de la Santé s'était placé en conflit d'intérêts en quittant ses fonctions pour travailler dans une compagnie associée à des cliniques privées.

Chaque fois, il a conclu que M. Couillard n'avait enfreint aucune règle, comme en témoignent les avis produits par M. Sormany, dont *La Presse canadienne* a obtenu copie. «M. Couillard nous a informés qu'il envisageait de quitter ses fonctions et qu'il accepterait un emploi auprès d'une compagnie nommée Medisys», écrit M. Sormany, dans sa lettre du 20 juin.

Le 25 juin, M. Couillard rendait publique sa décision de quitter la vie politique, après cinq ans à la tête du ministère de la Santé.

«Prétendre aujourd'hui que les nouvelles fonctions de M. Couillard l'amèneront à contrevenir aux règles d'après-mandat qui lui sont applicables ne serait qu'une hypothèse et ferait fi de l'intégrité

personnelle de M. Couillard», conclut par la suite M. Sormany, dans sa lettre du 18 août.

La semaine dernière, deux députés péquistes ont mis en cause l'intégrité de l'ex-ministre, alléguant qu'il pouvait s'être placé en conflit d'intérêts en passant du public au privé. Bernard Drainville et Stéphane Bédard ont exhorté le Commissaire au lobbying à faire enquête.

Charest accuse le PQ

Hier, le premier ministre Jean Charest a d'ailleurs accusé le Parti québécois de faire preuve de démagogie en soulevant la possibilité d'un conflit d'intérêts impliquant l'ex-ministre Couillard.

Selon M. Charest, les deux règlements encadrant le rôle accru du privé dans le réseau de la santé, adoptés par M. Couillard avant son départ pour le secteur privé, étaient connus depuis plusieurs mois et faisaient suite au jugement de la Cour suprême dans le dossier Chauouli.

«Il n'y a absolument aucun, aucun conflit d'intérêts là-dedans, et c'est de la démagogie de prétendre le contraire alors que les règlements étaient connus depuis des mois, a dit M. Charest lors d'une conférence de presse à Bécancour. Si le PQ n'aurait pas les règlements en question, c'est drôle qu'ils n'aient jamais dit un mot là-dessus.»

Dès le mois de juin, M. Sormany blanchissait d'avance l'ex-ministre, en s'appuyant notamment sur des informations fournies par le sous-ministre à la Santé, Roger Paquet, qui, après une «enquête discrète», lui a indiqué que «le ministre n'aurait pas entretenu de rapports avec la firme» en question.

M. Sormany en conclut que M. Couillard ne contrevient pas à la directive gouvernementale qui stipule qu'un ancien ministre ne doit pas «tirer d'avantages indu» de ses fonctions antérieures et doit respecter le caractère confidentiel des informations obtenues dans l'exercice de ses fonctions.

Le Devoir

Julie Couillard assignée à comparaître

Ottawa — Le comité de la sécurité publique a pris des mesures, pour obliger Julie Couillard à venir expliquer comment des documents confidentiels du ministère des Affaires étrangères ont pu se retrouver entre ses mains.

Réunis à huis clos, les députés ont adopté une motion qui stipule que Mme Couillard devra se présenter le 16 septembre prochain. Comme Mme Couillard a déjà refusé une première invitation en juin dernier, le comité a décidé de lui envoyer une citation à comparaître.

Mais rien n'indique que l'ancienne amie de cœur de Maxime Bernier se pliera à l'exercice. Son avocat a déjà indiqué que sa cliente refuserait de témoigner tant que l'ancien ministre ne s'expliquerait pas lui aussi devant le comité.

Or, en vertu des privilèges parlementaires, il est plus difficile de forcer un député à comparaître de-

vant un comité. La motion adoptée hier au comité de la sécurité publique recommande donc que la Chambre des communes ordonne à M. Bernier de témoigner, mais cette recommandation pourrait demeurer lettre morte.

Pour les députés d'opposition, les témoignages de ces deux personnes sont importants afin de faire la lumière sur toute cette affaire.

«C'est le témoin essentiel, Mme Couillard. C'est aussi le témoin que le comité des affaires extérieures qui a fait enquête souhaitait rencontrer, et elle a refusé. Si eux aussi voulaient la rencontrer, eux aussi estimaient [...] qu'il y avait des questions importantes, et ces questions importantes ne reçoivent pas de réponses satisfaisantes pour l'instant», a fait valoir le député du Bloc québécois, Serge Ménard.

La Presse canadienne

Faire escale
Paraitra sous peu

Mélanie HUBERT, Karine SIROIS
Sous la direction de:
Jean-Marie DEBUNNE

FAIRE ESCALE
Collection **Rencontres**

Éthique et culture religieuse au primaire
1^{re} année du 3^e cycle

Manuel de l'élève A 144 pages
Code 82220 - 26,95 \$

Les éditions LA PENSÉE
514-848-9042

En vente dans toutes les librairies
La tarification est indiquée sous réserve de modifications.

ROLEX

SERVICE

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

Bijouterie Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

ÉDITORIAL

Le lutteur d'Obama

En arrêtant son choix sur le sénateur Joseph Biden comme colistier, Barack Obama a fait preuve de logique. En effet, le premier devrait gommer certains handicaps que le second avait dévoilés lors de la saison des primaires. Pugnace et expérimenté, Biden est appelé à jouer le chien de garde lors de la grande finale.

Parce qu'il est très révélateur du souci qu'Obama apporte au moindre détail, il faut s'attarder avant tout à la mécanique que lui et ses proches collaborateurs ont développée pour dévoiler le nom de la personne appelée à être éventuellement vice-présidente des États-Unis. Car jamais, dans l'histoire récente de ce pays, un candidat n'avait fait preuve d'autant de méticulosité. Allons-y.

Au début de l'été, quatre noms, et quatre seulement, avaient été inscrits sur la liste des candidats. Outre Biden, l'état-major d'Obama avait retenu le sénateur de l'Indiana Evan Bayh, les gouverneurs Tim Kayne de la Virginie et Kathleen Sebelius du Kansas. Hillary Clinton? Éliminée d'entrée à la suite du conseil formulé par Ted Kennedy. A savoir? S'associer un individu avec lequel il sera aisé de travailler pendant un, voire deux mandats. Or, comme chacun sait, inviter Hillary aurait consisté à faire entrer Bill dans le bureau ovale par la porte de derrière. Si le nom de la sénatrice de l'État de New-York est resté jusqu'à la fin, c'est par pures conjectures de journalistes. Point.

Toujours est-il que le comité chargé du dossier vice-président a monopolisé les services d'une douzaine d'avocats par candidat. On répète: 12 avocats plus évidemment leurs subalternes. Qu'ont-ils fait? Eplucher le dossier médical de chacun sous toutes les coutures, examiner l'historique financier de chacun dans ses moindres recoins, ausculter le parcours politique de chacun, y compris leurs déclarations.

Au final, c'est donc Biden qui a été désigné. Biden qui a conclu ce parcours de combattant avec les honneurs. Biden qui va surtout combler des trous. L'homme étant catholique, il devrait séduire les catholiques de certains États réputés pour changer d'allégeance politique à chaque scrutin. En clair, la religion de Biden devrait être «payante» dans le Nevada, l'Iowa et deux ou trois autres États.

Mais c'est surtout sa popularité au sein de l'électorat ouvrier qui devrait rapporter le plus de dividendes. Il n'a échappé à personne que lors des primaires tenues dans des États où le pourcentage de cols bleus est prépondérant, comme la Pennsylvanie, la cote d'Obama était mince comparativement à celle de Clinton. Le champion des démocrates éprouvait et éprouve toujours de la difficulté à convaincre des travailleurs qu'il est impérieux de séduire s'il veut gagner la présidentielle.

Au contraire d'Obama, Biden a tout pour rallier cet électorat dans les États qui devraient faire, dit-on, la différence. On pense encore à la Pennsylvanie, mais également au Michigan et à l'Ohio, tous populaires, tous populaires. Grâce aux liens qu'il entretient avec des représentants syndicaux, Biden est à cet égard le colistier idéal.

Ainsi, après analyse des humeurs électorales, Obama a décidé de s'allier Biden parce qu'il est catholique et populaire auprès des cols bleus. Sur un plan plus politique ou plutôt par rapport au républicain John McCain, Biden apporte une vaste expérience des méandres du Congrès, il a été élu six fois sénateur, ainsi qu'une fine connaissance des dossiers internationaux. Jusqu'à ce jour, Biden était d'ailleurs président de la Commission des affaires étrangères.

Sur ce front, sa maîtrise des relations internationales devrait inquiéter McCain qui, en Obama, avait un adversaire moins aguerri. Moins au fait des arcanes de l'ONU, du Kremlin et autres. En attendant la suite, une chose est certaine: la venue de Biden devrait étoffer le discours d'Obama en plus d'affiner sa politique en la matière.

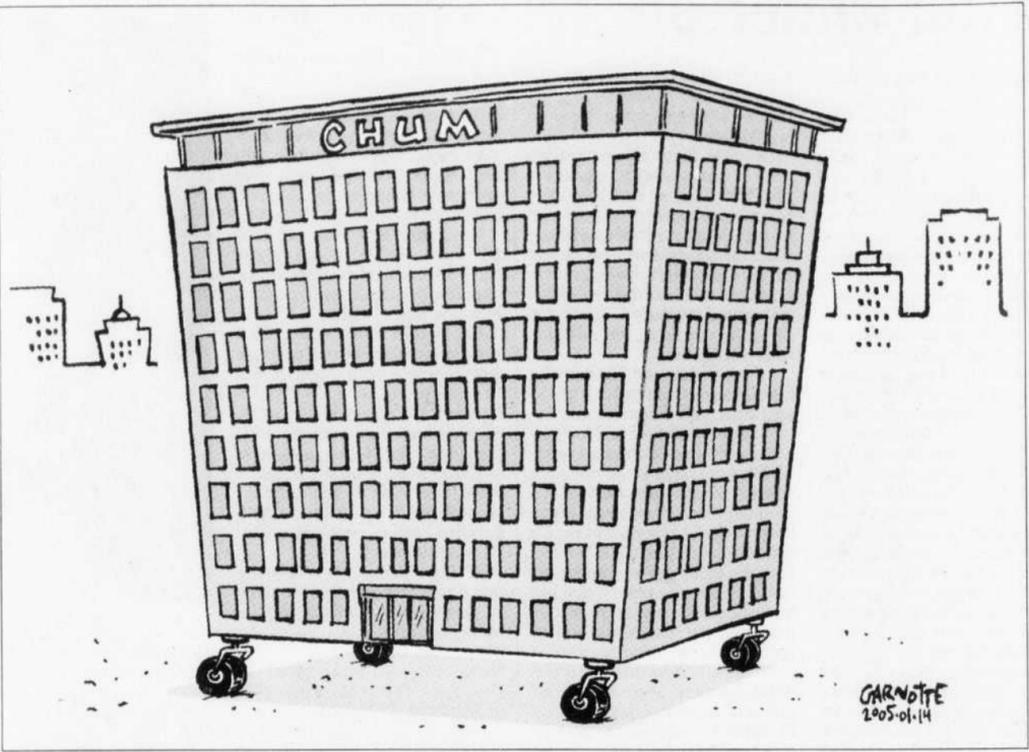
Mis à part les critères mentionnés, les proches d'Obama tenaient à lancer dans la bataille qui s'annonce un homme politique ayant le verbe facile, le sens de la repartie se conjuguant avec agressivité. Car après avoir étudié les performances des duos Gore-Lieberman et Kerry-Edwards, les conseillers d'Obama ont noté que Lieberman et Edwards combattaient avec faiblesse. Au contraire, Biden est connu pour répondre avec force à chaque coup envoyé par l'ennemi.

L'identité du colistier maintenant connue, le Parti démocrate est confronté à un premier défi. Lequel? Refaire l'unité d'une formation abimée par l'âpreté de la lutte Obama-Clinton.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
 Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



REPRISE



SERGE TRUFFAUT

L E T T R E S

Bravo Québec!

Les grands moments de réjouissance collective sont rarissimes. C'est providentiellement le tour de force qu'a réussi Québec par les festivités de son 400^e anniversaire. La fierté éprouvée par l'ensemble des Québécois est d'autant plus soutenue du fait qu'elle succède à un climat de doute à la suite d'un plan de départ manifestement laborieux.

Fortuitement et en marge des festivités, la critique et la controverse ont fait grandir tout le Québec. En premier lieu, on a reproché à Québec, et à raison, son insistance à demeurer dans ses murs: «C'est notre 400^e de Québec la ville.» Comme si la francophonie en Amérique était trop vaste pour Québec. Une attitude pour le moins incommode vue de l'extérieur. Pourtant, parmi les faits marquants, il faudra également attribuer en grande partie les succès de l'entreprise à la perspicacité et l'audace de la direction générale à sortir de ses murs afin d'adapter ses ressources à une programmation révisée. [...]

Au-delà de son succès artistique, touristique et médiatique, le 400^e de Québec devient révélation et ouverture. Force est de constater que l'aura de la ville de Québec dépasse de loin ses murailles. En tant que berceau de la francophonie en Amérique, Québec appartient à l'histoire de ce continent. Qu'on l'aime ou pas, elle demeurera toujours à l'origine de l'histoire du Canada. Et en tant que capitale nationale elle appartient également aux Québécois de tout acabit. Espérons que ce 400^e passera à l'histoire et marquera le dernier jalon d'une capitale et d'un Québec enfin sortis de leur coquille. Il aura fallu 400 ans.

Fernand Lavigne
 Montréal, le 24 août 2008

Un service incomplet

À la maison, notre téléviseur affiche les sous-titres depuis que mon mari éprouve des difficultés d'écoute. Pendant les excellents reportages de Radio-Canada sur les Jeux olympiques, le mot «anglais» apparaissait dans la zone des sous-titres au moment des interviews en anglais. Pourquoi le réseau d'État français n'offre-t-il pas une couverture entièrement en français pour les personnes ayant un handicap auditif? Indépendamment des sous-titres, plusieurs entrevues en anglais n'étaient pas entièrement traduites en français. Malheureusement, la société d'État nous présente de plus en

plus des segments en anglais qui ne sont pas traduits en français.

Micheline Laperrière,
 Austin, le 25 août 2008

Des moralisateurs?

Tony Clement, Yves Bolduc et maintenant Éric Caire (ADQ) qui s'opposent aux sites d'injection supervisés. Ces personnes ont-elles des raisons logiques, réfléchies, rationnelles de balayer du revers de la main ces lieux sécuritaires et sanitaires d'injection? Ou est-ce simplement pour des considérations morales? Comment pouvez-vous démontrer [cette pratique] et imposer votre vision morale alors que la majorité des études scientifiques faites sur le sujet et que l'avis des professionnels de la santé et des groupes qui luttent contre la toxicomanie préconisent ces lieux d'injection. C'est une honte d'être gouverné par ces esprits étroits. Avez-vous déjà vu des gens se piquer dans la rue, messieurs? Moi, oui. Tous les jours j'en croise dans le quartier où je travaille et laissez-moi vous dire que je préfère savoir ces personnes dans des lieux encadrés pour se piquer, avec des seringues propres. C'est le premier pas à faire pour se rapprocher du quotidien d'un toxicomane, pour mériter sa confiance, pour diminuer la propagation des maladies infectieuses. C'est sûrement aussi une façon d'assurer la sécurité du public. Qu'y a-t-il de mal ici, messieurs? Votre moralité s'en ressent? Quittez la politique et libérez-nous de votre petitesse. Amen.

Maxime Dupont-Demers
 Montréal, le 21 août 2008

Un fil conducteur

Le 28 août 1963, j'ai eu la chance insigne et le privilège ému d'être présent à Washington (en compagnie de mon ami, le comédien Guy Thauvette) lorsque Martin Luther King nous a dit, avec émotion et justesse: «I have a dream.» En cette journée du rêve enfin stimulé et attisé, j'ai vécu l'un des moments les plus émouvants de ma vie. Je venais d'avoir 20 ans trois semaines avant le grand jour. Je venais de finir mon cours classique et je ne dirigeais allégrement vers l'université (en sociologie).

Je pense, sans être un spécialiste des États-Unis, qu'il y a, partant de King (et même avant) jusqu'à Obama, un subtil mais réel fil conducteur. Quand Obama proclame haut et fort «Yes, we can!», il s'accroche au fil tendu presque un demi-

siècle plus tôt par Martin Luther King: «I have a dream.» Ce lien puissant et quelque peu souterrain, il ouvre la porte à l'espoir, il signifie que le pays, voisin du nôtre, réclame du changement, a besoin de changement.

Avant le discours qu'Obama livrera à Denver jeudi, il y a eu celui qu'il a prononcé à Philadelphie, le 18 mars. Ce discours portant sur la race aux États-Unis est d'une habileté redoutable et d'une force renversante. Le titre du discours: «A More Perfect Union». Tout comme King, Obama tente d'être un rassembleur, un unificateur, même si cela est éventuellement risqué. [...] Je souhaite ardemment l'élection de Barack Obama, tout en n'entretenant plus les «belles» illusions de mes 20 ans. Je sais qu'Obama est pour la peine de mort et pour le port d'armes, pragmatisme oblige. Mais je sais qu'Obama est plus ouvert sur le monde que Bush ou McCain. Je sais qu'Obama est plus orienté vers un système de santé dit universel. Je sais aussi que McCain est, à sa manière, un «disciple» de l'affreux Barry Goldwater. [...]

Jean-Serge Baribeau
 Montréal, le 23 août 2008

Secret autour de l'eau

Monsieur Francaeur,

Dans votre article du *Devoir* dans lequel vous traitez de la récupération des bouteilles d'eau, je suis d'accord sur le fait que nos gouvernements politiques semblent trop influencés par les industriels qui souhaitent éviter la consigne sur leurs produits.

Dans le même article, vous mentionnez que plusieurs déplorent que la population ne fait pas trop confiance à la qualité de l'eau traitée distribuée par les municipalités du Québec. Je suis porté à croire que toutes les municipalités en sont responsables, car sachez que les résultats des analyses de l'eau distribuée sont presque un secret d'État. J'en ai fait moi-même l'expérience à Sherbrooke lorsque j'ai demandé que l'on me fournisse un rapport d'analyse durant une période d'infection intestinale généralisée dans la région. J'ai d'abord reçu un refus catégorique. Or, par l'intermédiaire d'un politicien, j'ai obtenu un rapport sans aucune valeur scientifique. Résultat: j'ai présumé que l'on nous cachait volontairement les faits. À mon avis, les Québécois ont raison de se méfier.

Charles F. Labrecque
 Sherbrooke, le 23 août 2008

LIBRE OPINION

Renforcer le leadership fédéral en matière d'eau douce

PIERRE LECLERC

Groupe de travail de l'Association québécoise pour un contrat mondial de l'eau

Un récent rapport interne d'Environnement Canada met le gouvernement en garde contre des pénuries d'eau douce causées par les changements climatiques et l'augmentation de la population. Celles-ci pourraient menacer l'économie canadienne et créer des conflits entre les provinces. Suggestion est donc faite au gouvernement fédéral d'adopter un rôle plus direct dans la gestion de l'eau douce au pays. Cette mise en garde n'est pas nouvelle, et cette suggestion rappelle aux citoyens que l'action du gouvernement en la matière ne vient pas d'un manque de pouvoir, mais d'une absence de volonté politique, comme en témoigne la faiblesse du plan stratégique de l'eau des conservateurs découlant du dernier discours du Trône.

La menace des pénuries d'eau qui pèse sur l'économie canadienne est réelle. La contribution annuelle de l'eau douce à l'économie canadienne est estimée entre 7,5 et 23 milliards, une valeur comparable à celle de l'agriculture et d'autres secteurs économiques majeurs. Un exemple de l'importance de l'eau douce pour l'économie du Canada provient de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Cette région accueille 45 % de la capacité industrielle nationale et 25 % de sa capacité agricole, contribuant par 180 milliards aux échanges commerciaux annuels avec les États-Unis. Les Grands Lacs soutien-

nent la pêche commerciale pour 100 millions par année et celle l'industrie de la pêche récréative pour 350 millions. L'impact du réchauffement climatique aura des conséquences majeures sur les niveaux d'eau de ce bassin hydrographique, entre autres choses.

Selon le Groupe Gordon de scientifiques et de citoyens canadiens préoccupés par l'eau, qui vient de publier *Au courant: Plan d'action fédéral pour l'eau douce* (www.gordonwatergroup.ca), le gouvernement fédéral, en n'allouant pas de ressources adéquates à la connaissance de nos eaux, à l'application de la loi, à la mise en œuvre d'actions locales et à la protection du Canada face à des menaces émergentes, manque à son devoir de protection des intérêts communs des citoyens canadiens.

Si les provinces, les gouvernements locaux et des associations de citoyens ont pris des initiatives dans le bon sens, les actions fédérales pour la protection de l'eau douce ont fait cruellement défaut ces vingt dernières années. En fait, la réduction progressive et systématique de la participation du gouvernement fédéral a réduit énormément les capacités de protection des écosystèmes de l'eau douce au pays.

Les statistiques révèlent qu'autrefois, le gouvernement fédéral contrôlait 4000 sites de surveillance de la quantité d'eau; aujourd'hui, il n'en contrôle plus que 2500. Les effectifs associés à la science de l'environnement à Environnement Canada ont été réduits de 26 % entre 1992 et 2007, ceux de Pêches et Océans de 21 %. Environnement Canada a déterminé que 300 per-

sonnes au moins seraient requises pour une application des lois environnementales. En 2003, le ministère n'employait en tout et pour tout de 93 inspecteurs. Il n'est pas surprenant alors d'apprendre que les derniers rapports annuels requis par la loi, faisant état de l'utilisation et de l'entretien de l'eau douce, accusent un retard de trois ans et qu'Ottawa ne connaît pas suffisamment le dossier pour bien gérer la ressource.

Ce déclin de l'action fédérale s'est produit en dépit de la Constitution canadienne, qui répartit clairement les responsabilités relatives à l'eau douce entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Le gouvernement fédéral a des pouvoirs constitutionnels relatifs aux pêches, aux transports maritimes, aux Premières Nations et à toutes les questions de portée nationale. Au moyen d'autres pouvoirs, il peut participer à la résolution de litiges interprovinciaux, contrôler les réseaux aquatiques, influencer les politiques de santé nationales, gérer la pollution et superviser les mesures environnementales.

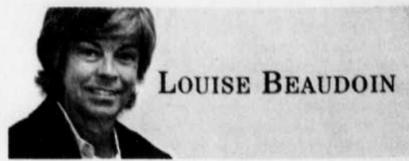
Au cours des dernières années, deux institutions parlementaires ont dénoncé l'inaction fédérale et demandé un plan d'action renouvelé en matière d'eau douce. En 2001, le Commissaire fédéral pour le développement durable déplorait que durant les 14 années d'existence de la Politique fédérale de l'eau (Federal Water Policy), le gouvernement n'a jamais formellement cerné ses priorités ou décidé comment il les incorporerait au sein d'organismes canadiens voués à la gestion et à la protection de l'eau douce. En 2006, le Comité sénatorial sur l'énergie, l'eau et les ressources

naturelles estimait que le manque d'intérêt continué démontré par le gouvernement fédéral sur les questions liées à l'eau était «lamentable», et qu'il était grand temps de faire preuve de leadership et de se concentrer sur ce qui importe vraiment: l'eau.

Les associations professionnelles et de commerce ont aussi exhorté le gouvernement fédéral à agir. En 2006, la Chambre de Commerce du Canada recommandait que le gouvernement fédéral assume un rôle de leadership dans le but de réunir les provinces et les territoires et placer l'urgence et la priorité sur les questions de gestion de l'eau douce au pays. L'année suivante, l'Association canadienne pour les ressources en eau recommandait à son tour que le gouvernement fédéral renouvelle et rafraîchisse la loi fédérale sur l'eau, en étroite consultation et coopération avec les provinces et autres partenaires, afin d'établir un cadre national pour une gestion durable de l'eau.

Le Parti libéral du Canada, par la voix de son porte-parole en matière d'eau, Francis Scarpaleggia, a aussi présenté sa stratégie nationale à l'automne dernier. Il demande la création d'un ministre responsable de l'eau qui verrait à la mise en application de cette stratégie. Mais on se demande bien pourquoi, alors qu'il était au pouvoir, le PLC a attendu pour répondre aux attentes des institutions parlementaires et de la société civile. Il reste à espérer, dans la foulée du Plan vert sur les changements climatiques qui sera mis en évidence lors de la prochaine campagne électorale, que l'idée de cette nécessaire stratégie nationale de l'eau douce ne sera pas, encore une fois, balayée sous le tapis...

IDÉES

Élection
fédérale et
Francophonie

LOUISE BEAUDOIN

Dans moins de deux mois se tiendra à Québec le XII^e Sommet de la Francophonie. Ce sera le deuxième à s'y tenir: en 1987 avait déjà eu lieu dans la capitale nationale le second Sommet. Les autres rendez-vous se sont tenus en France (1986 et 1991), au Sénégal (1989), à l'île Maurice (1993), au Bénin (1995), au Vietnam (1997), au Canada (1999), au Liban (2002) et au Burkina Faso (2004) et en Roumanie (2006).

Ce Sommet de Québec aura peut-être lieu, si l'on se fie aux déclarations récentes du premier ministre Harper, en pleine campagne électorale fédérale. Dans ce cas, M. Harper songera probablement à se faire représenter, en tant que co-hôte de la réunion, par la gouverneure générale du Canada, comme il l'a fait, en France en mai dernier, au moment du lancement des fêtes du 400^e anniversaire de la fondation de Québec. Cette campagne électorale permettrait d'ailleurs opportunément au gouvernement conservateur actuel — le moins bilingue depuis celui de John Diefenbaker — d'éviter de s'engager fermement sur la scène internationale en faveur de l'avenir du français, ici comme dans le monde.

Il est instructif, à cet égard, de consulter le site du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international: sous la rubrique «Les objectifs du Canada en Francophonie», sauf une courte ligne dans le préambule, il n'est pas question du premier objectif de l'Organisation internationale de la Francophonie elle-même, soit la promotion de diversité culturelle et de la langue française dans le monde. On s'attarde pourtant aux objectifs politiques du Canada, à ses objectifs économiques et de coopération, mais pas à la raison d'être de la Francophonie. Je crains qu'il soit inutile de compter sur la ministre responsable de la Francophonie, Mme Josée Verner, pour changer la donne.

Dans cette même rubrique, l'on vante l'*«esprit d'ouverture»* du gouvernement canadien qui a permis la «participation provinciale» du Québec et du Nouveau-Brunswick à la Francophonie. Peut-être est-ce vrai pour le Nouveau-Brunswick, mais le Québec, quant à lui — on l'oublie trop facilement — a dû mener dans les années 1980 une bataille titanesque contre le gouvernement fédéral, avec l'appui indéfectible de la France, pour participer en son nom propre aux Sommets.

C'est sans doute grâce à ce même «esprit d'ouverture» que nous avons été témoins en 2006 d'une des nombreuses «astuces» harpériennes, celle-là concernant la présence d'un fonctionnaire québécois dans la Délégation canadienne à l'UNESCO, annoncée en grande pompe comme historique, alors que si M. Harper avait respecté sa parole et sa plateforme électorale, le Québec aurait obtenu un siège comme lors des Sommets de la Francophonie et occupé sa place, dans cette enceinte internationale, sous l'appellation Canada-Québec. Avec les droits qui en découlent.

En fait, si le gouvernement conservateur actuel décidait d'adhérer autrement que formellement à la Francophonie, il devrait commencer par respecter la Charte de la langue française sur notre territoire, comme le demande le Bloc québécois, de telle sorte que toutes les entreprises régies par des lois fédérales telles que les banques, les ports et aéroports ne puissent plus se soustraire aux dispositions de la loi 101 sur la langue de travail.

Ainsi, avec un peu de chance, pourrions-nous dorénavant nous faire répondre en français par les employés de la compagnie de sécurité travaillant à l'aéroport Pierre-Trudeau, sans avoir à nous plaindre de leur unilinguisme anglais et déclencher ainsi, en guise de «représailles», contrôles exceptionnels et fouilles humiliantes, comme cela est arrivé à un citoyen, en ma présence, fin avril dernier.

Ensuite, ce gouvernement prendrait des mesures énergiques pour contrer l'assimilation des francophones hors Québec et appuierait leurs combats, souvent héroïques. Selon les données de Statistique Canada, il n'y a plus, à l'extérieur du Québec, que 4,1 % soit 975 390 citoyens qui ont le français comme langue maternelle et encore moins, 2,5 %, qui le parlent à la maison. A moins que Stephen Harper, comme Jean Chrétien naguère, ne croie qu'il s'agit là d'un fait de la vie, incontournable, irréparable.

Enfin, au lieu de refuser, régulièrement et avec constance mais souvent sans raison, des visas à des jeunes, des universitaires, des artistes ou des gens d'affaires francophones qui veulent entrer temporairement au Canada, le gouvernement canadien, dont c'est la responsabilité, devrait accepter d'envisager, en collaboration avec les autres pays membres de la Francophonie, la création éventuelle d'un visa francophone. S'il n'y a pas création d'un espace francophone qui assure une préférence de circulation, jamais un sentiment de réelle appartenance à cette communauté n'apparaîtra, jamais une identité francophone ne verra le jour, malgré tous les beaux discours. La Francophonie demeurera largement virtuelle, particulièrement pour les jeunes des pays africains, là où pourtant se joue, démographiquement parlant, son avenir.

De quoi sera fait ce prochain Sommet à Québec? D'abord et avant tout, de décisions fortes concernant l'avenir de la langue française, dixième langue dans le monde, troisième langue sur la Toile. L'enjeu pour la Francophonie est qu'elle demeure une aire géolinguistique influente et que le français soit présent dans le groupe des langues-monde.

Le gouvernement du Canada sera jugé à ses actes, élection fédérale ou pas. Faute d'engagements formels en ce sens, la Francophonie continuera, pour le gouvernement fédéral, d'être une agréable berceuse propre à calmer les revendications du Québec.

Louise Beaudoin est chercheuse invitée au CERUM et coordonnatrice du Réseau Francophonie.



JIM YOUNG REUTERS

Capable de combler les sérieuses lacunes de Barack Obama, le colistier Joe Biden est peut-être l'ingrédient qui permettra de sauver la campagne démocrate. Biden est l'un des experts de politique étrangère les plus respectés à Washington.

Joe Biden le sauveur?

FRÉDÉRIK GAGNON

Professeur de science politique et directeur adjoint de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand à l'UQAM et auteur d'une thèse de doctorat sur la carrière de Joe Biden

Fin le suspense! Nous connaissons enfin l'identité du colistier de Barack Obama: il s'agit du sénateur du Delaware Joe Biden. Les options étaient nombreuses: le gouverneur Tim Kaine et le sénateur Evan Bayh auraient peut-être permis de gagner des «États rouges», comme la Virginie et l'Indiana. Hillary Clinton a beaucoup d'expérience, et sa nomination aurait été utile pour souder les camps Obama et Clinton à l'approche de la Convention démocrate qui s'amorçait hier.

Mais qu'à cela ne tienne: les noms «Obama-Biden» sont finalement ceux qui figureront sur les affiches électorales. L'heureux élu n'est pas parfait: on l'a accusé de plagier des discours politiques alors qu'il brigua l'investiture de son parti durant la présidentielle de 1988, et son franc-parler suscite parfois la controverse. Biden était cependant le choix logique: capable de combler les sérieuses lacunes d'Obama, il est peut-être l'ingrédient qui permettra de sauver la campagne démocrate.

Expérience, expérience, expérience...

Le mois d'août a effectivement démontré qu'Obama ne pourra vaincre McCain sans Biden. Expérience, ce mot fétiche d'Hillary Clinton durant les primaires, est revenu hanter le démocrate. Armé d'un nouveau chef de campagne qui a pigé quelques-uns de ses tours de Karl Rove, l'architecte des victoires de George W. Bush en 2000 et en 2004, John McCain est passé à l'attaque en affirmant qu'Obama est l'une des «plus grandes célébrités du monde», mais qu'il n'est pas prêt à gouverner.

Il est vrai que le curriculum vitae du démocrate est plutôt maigre: sept années au Sénat de l'Illinois, une course ratée pour un siège à la Chambre des représentants des États-Unis, deux livres à grand succès et moins de quatre années passées au Sénat des États-Unis. Il est en fait le quatrième candidat majeur parmi les moins qualifiés qui ont brigué la présidence depuis la Guerre civile américaine, devant Horace Greeley (1872), William Jennings Bryan (1896) et Wendell

Willkie (1940), qui avaient tous trois perdu. Les Américains ont donc froid dans le dos quand McCain affirme qu'Obama sera incapable de gérer les crises internationales.

Mais cet argument a désormais moins de poids avec Biden dans la course. Le colistier d'Obama a fait son arrivée au Sénat des États-Unis en 1973, soit dix ans avant l'élection de McCain à la Chambre des représentants. Il est l'un des experts de politique étrangère les plus respectés à Washington, comme en témoigne la tendance d'Obama, d'Hillary Clinton et de John Edwards à affirmer, durant les primaires, que «Joe a raison» («Joe is right») quand il parle de l'Irak, de l'Iran ou de la crise au Darfour.

Parcours international

L'expérience internationale de Biden est décrite en détail dans une autobiographie publiée en 2007 (*Promises to Keep*). Il y raconte notamment, ses rencontres avec d'importants chefs d'État, dont le chancelier allemand Helmut Schmidt, la première ministre israélienne Golda Meir, le leader chinois Deng Xiaoping, le président Brejnev et le leader serbe Slobodan Milosevic — à qui il confie qu'il le considère comme un «criminel de guerre».

À titre de membre et de président de la puissante commission du Sénat sur les Relations extérieures, Biden a participé aux plus importants débats de politique étrangère depuis Nixon, comme ceux sur la guerre au Vietnam, le financement américain des activités de l'ONU, la gestion des relations avec des puissances comme la Chine, la Russie, l'Inde et le Pakistan, le réchauffement climatique et la lutte contre le terrorisme.

Biden déplaît à certains partisans d'Obama parce qu'il a péché en votant pour la résolution du Congrès de 2002 autorisant George W. Bush à intervenir en Irak. Il est toutefois devenu l'un des plus ardents critiques de Bush depuis, et Obama trouvera en lui un véritable sage, capable de le conseiller et de guider ses choix. Biden pourrait en fait devenir un vice-président aussi influent que Dick Cheney l'a été depuis 2001.

Un peu de mordant dans la campagne

Joe Biden permettra aussi aux démocrates de faire preuve de plus de fermeté dans le duel présidentiel.

Alors que McCain a adopté un ton résolument négatif ces dernières semaines, Obama a refusé de rompre avec sa promesse de ne pas faire de basse politique. Sa chute dans les sondages démontre toutefois qu'il n'aura pas le choix d'ajuster le tir.

Les publicités démocrates affirment déjà que McCain est le «chouchou» des compagnies pétrolières, ne connaît rien à l'économie et a appuyé 95 % des projets de George W. Bush. Mais Biden, qui n'a jamais mâché ses mots, donnera encore plus de mordant à la poésie d'Obama grâce à sa verve et ses phrases courtes et efficaces. On se souvient encore du sort qu'il avait réservé à l'ex-maire de New York Rudy Giuliani durant les primaires, affirmant que celui-ci était incapable d'inclure autre chose qu'un «nom, un verbe et les mots 11-Septembre dans une phrase».

Un peu à l'image du boxeur Rocky Balboa, Joe Biden est ce batailleur qui va au tapis, mais qui se relève toujours

Un batailleur aux sept vies

L'histoire personnelle de Biden est, en outre, peut-être aussi inspirante que celle de Barack Obama. Plusieurs Américains seront notamment touchés d'apprendre qu'il a perdu sa femme et sa fille dans un accident de voiture peu de temps après son élection au Sénat, a été victime de deux ruptures d'anévrisme au cerveau et a remis sa carrière politique en question plus d'une fois.

Un peu à l'image du boxeur Rocky Balboa, Biden est ce batailleur qui va au tapis, mais qui se relève toujours! Il ajoute ainsi une autre dimension au message d'espoir d'Obama. Biden peut effectivement jurer qu'il comprend le sentiment des Américains qui ont perdu leur mari ou leur femme en Irak, qu'il ne serait plus en vie s'il n'avait pas eu l'assurance maladie et que la classe moyenne se relèvera des difficultés économiques des années Bush.

Obama avait donc d'excellentes raisons de choisir Biden, même si celui-ci avait déclaré, durant les primaires, que le candidat démocrate «n'est pas prêt à être président, car la présidence n'est pas quelque chose qui s'apprend sur le tas». Biden est non seulement craint et respecté par les Républicains, mais il fait aussi prendre conscience à McCain qu'il ne pourra compter sur un colistier aussi redoutable que lui pour l'accompagner dans la victoire ou la défaite en novembre.

Des places réservées pour les enfants vulnérables

CHRISTA JAPEL

Professeure au Département d'éducation et formation spécialisées de l'UQAM et auteure de l'étude Risques, vulnérabilité et adaptation: les enfants à risque au Québec publiée par l'Institut de recherche en politiques publiques

Le gouvernement du Québec a récemment annoncé qu'il devancerait la création de 20 000 places en garderie subventionnée, dont 5000 dès Noël prochain et les autres d'ici à 2010. Une mesure évidemment encourageante. Mais où a juste se trouvent ces nouvelles places, quel type de garderies seront créées et quels enfants bénéficieront de cet énorme investissement de 235 millions de dollars? Voilà les véritables questions que l'on doit poser.

Sur ces 20 000 places, le gouvernement libéral en a déjà créé 2000 dans les deux secteurs à but lucratif et non lucratif. Mais la décision de la ministre de la Famille Michelle Courchesne de réserver une proportion importante de ces places au secteur à but lucratif et d'investir davantage dans les garderies en milieu familial est particulièrement discutable à la lumière des études montrant que les services sont généralement de meilleure qualité dans les centres de la petite enfance en installation.

Dans sa conférence de presse du 12 août, la ministre Courchesne a dévoilé les priorités gouvernementales en annonçant de nouvelles places en région rurale, dans les villes et même en milieu de travail. Mais elle a négligé d'en réserver aux enfants les plus vulnérables. Le gouvernement devrait pourtant saisir cette occasion de multiplier les places destinées aux enfants dont la réussite scolaire risque d'être compromise par des problèmes comportementaux et des retards cognitifs.

Éviter les problèmes

La présence de multiples facteurs de risque à un très jeune âge est un important prédicteur de difficultés d'adaptation ultérieure. Ceux qui commencent l'école en cumulant au moins quatre de ces facteurs — famille à faible revenu, par exemple, mère peu scolarisée, famille dysfonctionnelle ou quartier défavorisé —, sont presque deux fois plus susceptibles de se retrouver au début de leur scolarisation dans le premier quartile de l'échelle d'agressivité. Ces enfants vulnérables sont aussi surreprésentés dans le dernier quartile des tests mesurant les compétences en vocabulaire et les connaissances numériques, deux aptitudes qui sont fortement reliées à leur futur rendement scolaire.

Selon une enquête sur les enfants du Québec,

plus d'un sur cinq a vécu avec quatre facteurs de risque ou plus pendant au moins trois années avant l'âge de six ans. Or l'effet de ces facteurs est cumulatif: plus ils sont nombreux chez un enfant, plus les problèmes cognitifs et comportementaux sont importants.

Accès réduit à la garderie

Des études montrent aussi que tous les enfants profitent de la fréquentation prolongée d'un service de garde, à tout le moins sur le plan cognitif et langagier. Malheureusement, l'étude que j'ai récemment réalisée pour l'Institut de recherche en politiques publiques révèle que plus les enfants d'âge préscolaire sont exposés à des risques multiples, moins ils sont susceptibles de fréquenter une garderie.

Nous savons que ces enfants vulnérables, qui sont très nombreux, bénéficieraient de services de garde de qualité. Le gouvernement doit donc agir dans leur intérêt en leur donnant accès aux services qui favoriseraient leur succès à l'école et dans la vie.

En assurant à ces enfants des services de garde de qualité, nous pourrions en fait prévenir des problèmes qui seront beaucoup plus complexes et coûteux à résoudre plus tard. Il en va de notre intérêt collectif d'investir dès maintenant dans l'avenir de nos enfants, surtout les plus vulnérables d'entre eux.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairendrée Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Desjardins (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Nadeau-Roux-Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Pagnieu (pupitre), information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle: Michel Belair (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (carticriste); Michèle Malenfant et Christine Dumas (correctrices); Benoît Mungier (responsable du site Internet); Emilie Follé-Bovivin et Vincent Cauchy (commis Internet); Anselme Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Flammond-Emond (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montreal), Olivier Spéciel (Québec), Monique Bibeier (Ottawa); PUBLICITÉ Julie Chretien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Manon Bolland, Marlène Côté, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélissandre Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanits, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien production); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion); ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Claudette Bellevue (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

arrêtée. M. Dion doit rencontrer ses députés et sénateurs à Winnipeg les 2, 3 et 4 septembre.

Une élection le 14 octobre soulève par ailleurs quelques doutes sur l'intérêt que manifesteront les électeurs au sortir d'un long week-end. Cela jette aussi une ombre sur le déroulement du sommet de la Francophonie devant se tenir à Québec du 17 au 19 octobre en cas d'un changement de couleur à Ottawa. Dissoudre si tôt le Parlement permet toutefois de s'éviter quelques coups d'éclat embarrassants. Le comité de la Sécurité publique a en effet convenu hier d'envoyer une assignation à comparaître à Julie Couillard, l'ex-conjointe de Maxime Bernier, pour la forcer à venir s'expliquer en public. Elle devait témoigner le 16 septembre.

L'avortement avorté

Le débat sur l'avortement gagnait peu à peu de l'ampleur au pays depuis mars dernier, date à laquelle le projet de loi C-484 avait été adopté en seconde lecture à la Chambre des communes. Piloté par le député conservateur Ken Epp, ce projet de loi vise à faire d'un «enfant encore non né» une victime distincte lorsqu'une femme enceinte est attaquée ou assassinée. Les défenseurs du droit à l'avortement y ont vu le cheval de Troie par lequel cet acte médical serait de nou-

veau criminalisé. Malgré les démentis des conservateurs, les critiques ont été confirmées dans leurs craintes lorsque les groupes pro-vie ont crié victoire au lendemain du vote.

Tous les conservateurs, sauf quatre, avaient voté en faveur de C-484. Tous les bloquistes ont voté contre. M. Duceppe, qui a placé les premiers jalons de sa rhétorique électorale ce week-end de passage à Lévis, a déclaré qu'il barrerait la route aux «dinosaures» conservateurs en faisant référence à ce projet de loi. C'est dans ce contexte que M. Nicholson a désamorcé la crise qui se dessinait à l'horizon.

«Nous avons entendu des critiques à travers le pays, incluant des membres de la communauté médicale, que le projet de loi de M. Epp, tel que rédigé, pourrait être interprété de manière à octroyer des droits aux fœtus, a expliqué M. Nicholson en conférence de presse. Soyons clairs: notre gouvernement ne rouvrira pas le débat sur l'avortement. Pour cette raison, et tout en gardant à l'esprit l'objectif de ce gouvernement de combattre le crime, j'annonce que le gouvernement déposera un projet de loi qui punit les criminels s'attaquant aux femmes enceintes, mais de manière à ne laisser aucune place à l'introduction de droits fœtaux.»

M. Nicholson, qui a nié s'adonner à un exercice futile compte tenu de l'élection qui se profile, n'a pourtant déposé aucun document d'information ou ébauche de pro-

jet de loi pour coucher ses intentions sur papier. Il faut le croire sur parole. Il n'a pas non plus dit ce qu'il adviendrait du projet de loi de M. Epp si la Chambre des communes reprenait du service cet automne. C-484 mourra-t-il au feuillement? Les conservateurs le rendront-ils méconnaissable? Voteront-ils contre? Mystère.

Facteur aggravant

Le ministre s'engage à modifier l'article 718 du Code criminel pour obliger les juges à imposer des peines plus sévères lorsqu'une femme enceinte est victime d'un crime. À l'heure actuelle, un juge doit tenir compte du contexte pour déterminer la peine à imposer: il doit considérer comme facteurs aggravants le fait qu'un criminel ait été motivé par la haine (fondée sur la race ou encore l'orientation sexuelle), ait attaqué un époux, ait abusé de la confiance de sa victime, fasse partie d'une organisation criminelle ou encore se soit adonné à du terrorisme. S'ajoutera désormais à cette liste le statut utérin d'une femme.

Ken Epp était déçu de cette annonce. Il avoue au Devoir ne pas avoir été averti par son ministre du fait que son projet de loi était désavoué. «Je ne savais pas qu'il y avait une conférence de presse. Je l'ai appris pendant que j'étais dans ma voiture.» Selon lui, le projet de loi promis par M. Nicholson, bien que positif, constitue davantage une «diversion». Il raconte l'histoire récente d'une

femme enceinte des Maritimes ayant survécu à une quinzaine de coups de couteau assésés à son ventre. Le bébé n'a pas eu sa chance. Son assaillant a été éclopé de 15 années de prison. «Avec mon projet de loi, il aurait eu 25 ans [pour meurtre], déplore-t-il.

M. Epp souligne que les juges considèrent déjà la grossesse comme un facteur aggravant dans la détermination de la peine puisque la liste des facteurs contenue dans le Code criminel n'est pas exhaustive. Ken Epp, qui ne se représentera pas à la prochaine élection, ne s'avoue pas vaincu pour autant. «Je m'attends à ce qu'un autre député prenne la balle au bond. Je ne crois pas que cette question disparaîtra.»

Du côté de la Coalition pour le droit à l'avortement, on criait victoire. «Bien sûr que cette annonce est politique», lance Joyce Arthur en faisant référence à l'échéance électorale. «Mais si cela signifie la mort de ce projet de loi, c'est bien!»

Mme Arthur estime qu'il n'y a aucun besoin pour un projet de loi tel que celui promis par le ministre Nicholson, mais qu'elle peut vivre avec. «Le projet de loi C-484 créait deux infractions: une contre la mère, une contre le fœtus. C'est ainsi qu'on créait une personnalité juridique. Ici, il n'y aura qu'une seule infraction, rendue plus grave à cause de la grossesse.»

Le Devoir

LISTÉRIOSE

SUITE DE LA PAGE 1

poursuit et que nous continuons à tester des échantillons», a en outre indiqué le ministre canadien de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gerry Ritz, au cours d'un point de presse tenu en fin de journée à Ottawa. La chose est d'autant plus possible que les personnes frappées peuvent présenter des signes d'infection plusieurs jours après la consommation des aliments contaminés. Le ministre conservateur s'est malgré tout voulu rassurant quant à l'efficacité du système d'inspection des aliments en vigueur au pays.

Les responsables de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de Santé Canada ont également indiqué qu'ils suivaient la situation de près et qu'ils allaient s'assurer que tout soit fait pour éviter la répétition de tels événements. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a lui aussi fait valoir hier qu'il menait ses propres tests, et ce, afin de s'assurer de l'innocuité des produits. Les hôpitaux et les résidences pour personnes âgées sont visés en priorité.

Crise majeure

Il faut dire que cette crise, qui a provoqué l'un des plus importants rappels de viande de l'histoire canadienne, a de quoi inquiéter les consommateurs. Le président et chef de la direction de Maple Leaf inc., Michael H. McCain, a ainsi signé une «lettre ouverte» dans plusieurs quotidiens afin de rassurer la clientèle de l'entreprise, qui perdra probablement plus de 20 millions de dollars dans cette triste affaire.

Dans cette pleine page de publicité, M. McCain a d'abord tenu à offrir ses «plus sincères et profondes condoléances» aux victimes de la listériose et à leurs proches. Soulignant que la listeria est «une bactérie particulièrement difficile à gérer», il a également assuré que son entreprise avait tout fait pour limiter les dégâts, notamment en décidant d'élargir le rappel d'aliments à 220 produits dimanche.

Maple Leaf avait annoncé un premier rappel le 17 août pour ses produits de rosbif Sure Slice et de bœuf salé Sure Slice. Ce rappel avait été élargi à plusieurs autres produits le 20 août, alors que le nœud n'avait pas encore été établi entre les cas de listériose et les aliments produits à l'usine du chemin Barton, à Toronto.

Dans son mea-culpa, diffusé également en vidéo sur Internet, M. McCain a en outre souligné qu'il était bien conscient que cette série de décès avait fortement ébranlé la «confiance» des clients de la multinationale. Les marchés boursiers ont d'ailleurs réagi négativement hier, puisque l'action de l'entreprise a perdu 10 % de sa valeur à la Bourse de Toronto, terminant la journée à 8,80 \$. Le titre pourrait poursuivre sa chute aujourd'hui, puisque les autorités sanitaires ont fait état du bilan alourdi à 12 décès après la fermeture des marchés.

Appel au calme

Ajoutant sa voix à celles appelant tout un chacun au calme, le Conseil des viandes du Canada a indiqué que lui et ses membres «se dévouent à assurer la sécurité des consommateurs et continueront à travailler directement avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, les agences de santé correspondantes et le gouvernement du Canada, afin de demeurer vigilants et proactifs. Ceci permet de garantir aux Canadiens et à nos importants marchés internationaux, le niveau le plus élevé de sécurité et de qualité des aliments en tout temps.»

D'autres entreprises ont par ailleurs annoncé des rappels hier. C'est le cas d'un distributeur de Calgary préparant des sandwiches prêts-à-manger, qui a procédé au rappel de plusieurs dizaines de ses produits en Alberta et en Saskatchewan, affirmant que la viande de certains d'entre eux pourrait être contaminée par la bactérie listeria. Dans un communiqué publié en matinée, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a annoncé ce rappel touchant les sandwiches de marque Safeway et TakeAwayCafe. La chaîne de restaurants Boston Pizza a elle aussi retiré ses produits Maple Leaf de sa cuisine. D'autres rappels pourraient suivre, a indiqué un porte-parole de l'ACIA.

L'industrie canadienne de la viande est la plus importante industrie du secteur de la transformation alimentaire au Canada avec quelque 67 000 employés et des ventes annuelles brutes de porc, de bœuf, de veau, d'agneau et de volaille de plus de 20,5 milliards. L'année dernière, le Canada a exporté plus de 1,3 milliard de dollars de bœuf et plus de 2,4 milliards de dollars de porc à plus de 150 pays.

Le géant Maple Leaf Foods, avec quelque 23 000 employés, a réalisé des ventes de 5,2 milliards de dollars en 2007.

Le Devoir

OBAMA

SUITE DE LA PAGE 1

Obama éprouverait des difficultés à rallier sur sa candidature les voix qui s'étaient portées sur sa rivale dans la course à l'investiture: un électeur sur quatre ayant voté pour Hillary Clinton lors des primaires rechignerait à le soutenir.

S'exprimant hier devant des élus hispaniques à Denver, Mme Clinton a appelé ses partisans d'origine latino-américaine à «travailler aussi dur pour Barack Obama que vous l'avez fait pour moi pendant les primaires.»

L'ex-première dame s'est aussi rebiffée contre l'utilisation de son image par l'équipe de campagne de M. McCain, qui utilise des archives où elle dénigre le manque d'expérience de M. Obama.

Autre signe d'apaisement, un responsable démocrate a indiqué que Mme Clinton autoriserait ses partisans à voter s'ils le veulent pour M. Obama lors du

scrutin prévu demain. La sénatrice de New York va prononcer son discours à la convention ce soir.

De son côté, M. Obama a rendu hommage à son ex-rivale et a salué son appel à voter pour lui. «Elle ne pouvait être plus claire aujourd'hui. Elle n'aurait pas pu être plus claire au cours de ces derniers mois», a-t-il dit.

La convention se terminera jeudi en apothéose par un discours du sénateur de l'Illinois dans un stade de football de 75 000 places.

Barack Obama est assuré de la majorité des 4200 délégués venus de tous les États-Unis. Restait à savoir si certains des quelque 2000 délégués de Mme Clinton allaient tenir sa candidature, tant la base n'a pas encore digéré le résultat des primaires, selon un sondage publié hier par le journal USA Today.

Si 47 % des électeurs de Mme Clinton lors des primaires disent soutenir inconditionnellement M. Obama, 23 % assurent qu'ils le soutiennent, mais peuvent encore changer d'avis et 30 % qu'ils ne voteront pas

DENVER

SUITE DE LA PAGE 1

Tout près du site de la convention, deux septuagénaires blancs originaires du Missouri tiennent une grande bannière où l'on peut lire: «Rednecks for Obama.»

«C'est le bon candidat pour le job. Il arrive au bon moment, qui est d'ailleurs un moment critique dans notre histoire», dit Les Spencer, un agent d'assurance vie à la retraite, au sujet de Barack Obama. M. Spencer se décrit comme un «redneck» parce qu'il affectionne la chasse et la pêche, de même que certaines valeurs du Vieux Sud, mais il n'aime pas les républicains.

«Je l'ai écouté dans les débats et j'ai trouvé qu'il est intelligent en plus d'avoir du caractère», opine son compagnon Tony Viessman, un policier de la route, également à la retraite.

«Il défend la classe moyenne avec son projet d'assurance maladie. Il est vrai que Hillary Clinton l'a fait aussi. Ce fut un choix difficile. Mes neuf frères et moi avons été élevés pendant la Grande Dépression, et mon père disait toujours: «Les temps seront durs si les républicains sont élus.»»

POUTINE

SUITE DE LA PAGE 1

poutine, poursuit Proulx. Le niveau moyen de poutine est très élevé à Drummondville. Mais le concept de «premier festival» est par contre sérieusement à remettre en question.

«Ce n'est pas vrai», lance le politologue Charles-Alexandre Théorêt, «biographe officiel» de la poutine — il est l'auteur de *Maudite poutine* (Éditions HélioTrop). «Il y en a déjà eu un entre 1990 et 1992. Il était pittoresque et confidentiel. Il est devenu depuis un festival des fromages.» Et il se tenait à... Warwick, l'autre ville du Québec qui prétend avec force et conviction être à l'origine de la poutine. Les deux municipalités s'accusent d'ailleurs mutuellement de vol. Gentiment, s'entend.

Ingrédients de la discorde

En voulant célébrer la poutine, Drummondville se prépare donc dans les prochains jours à exalter le quatrième ingrédient du plat: la polémique. Polémique sur son origine, bien sûr, mais aussi sur ses critères de qualité (frites maison ou congelées industrielles? Sauce sucrée ou salée? Fromage en grains ou râpé? Alouette). «C'est ce qu'on veut d'ailleurs», dit le jeune chanteur, rencontré la semaine dernière dans ce haut lieu du Québec qui a nourri pendant 15 ans les ralleries des p'tits comiques du défunt magazine satirique *Croc*. «Ça va être rigolo. La poutine est une bonne raison pour s'obstiner. Autour d'elle, les débats peuvent même être aussi profonds qu'avec la politique.» Sans doute.

Les organisateurs de l'événement préfèrent toutefois se tenir loin de toutes ces discussions, afin de ne pas créer trop de frustrations et du même coup s'aliéner des visiteurs potentiels, disent-ils. Près de 10 000 amateurs de poutine sont tout de même attendus vendredi et samedi dans l'ancien centre textile du Québec pour honorer ce plat que les snobs mangent en cachette pour mieux le dénigrer publiquement. «On ne veut pas prendre position sur tous ces sujets de controverse, poursuit-il. De toute façon, tout le monde ici sait que la meilleure poutine vient de Drummondville.»

La première édition de ce festival compte d'ailleurs

On sent que la campagne électorale qui bat son plein revêt un caractère historique pour beaucoup d'Américains. Ce sentiment est exprimé avec emphase par les quelques personnes auxquelles nous avons pu parler hier.

«J'ai commencé à m'intéresser à la politique dès mes premières années de high school, dit Gibran Baydoun, du Nevada, qui, à 19 ans, doit être un des plus jeunes délégués. A cette époque, j'avais participé à une conférence de jeunes et c'est là que j'ai rencontré Barack Obama pour la première fois. Je me suis alors mis à aimer la politique, et spécialement la façon dont Barack Obama peut changer ce pays.»

Qu'attend-il de la convention en cours? Comme apparemment presque tout le monde ici, il semble croire que le candidat démocrate à la présidentielle est porteur de grands changements.

«J'attends de cette convention que nous nous mettions à la tâche avec le feu sacré et qu'en tant que délégués, nous apportions ce changement dans nos communautés en convainquant les gens d'aller voter», dit le jeune étudiant en science politique.

M. Baydoun se dit préoccupé par l'économie, le

coût de l'essence, le coût croissant de l'éducation, mais aussi par la guerre en Irak.

Mme enthousiasme et même foi dans Obama chez la dame noire de 66 ans qui se tient à ses côtés. «Je suis commissaire scolaire et je me suis toujours impliquée en politique, mais c'est la première fois que je suis déléguée.»

«Je suis tellement excitée d'être ici; c'est à cause de la présence de Hillary Clinton et de Barack Obama dans la course que j'ai voulu être déléguée», dit Mamie Yarbrough, du Michigan, un des États dont les délégués ont bien failli être exclus de la convention à cause d'un différend entre l'état-major national et l'organisation locale.

Quelque 4400 délégués venus de tous les États et territoires des États-Unis, des permanents et des élus du parti, de même que leurs invités ont commencé hier leurs travaux, qui culmineront avec le discours que Barack Obama prononcera jeudi dans le stade de football de la ville. Ils sont observés par des journalistes aussi nombreux qu'eux: 15 000 se sont accrédités selon les organisateurs du Parti démocrate.

Agence France-Presse, Reuters et Associated Press

Le Devoir

bien le prouver. Comment? Avec un «bar à poutine» dans lequel les festivaliers vont pouvoir tester les différentes sauces et techniques élaborées par les «poutiniers» de la municipalité de 67 000 habitants. Tous, ou presque, ont d'ailleurs transmis leurs recettes au chef Mario Patry, professeur de cuisine de la région, chargé d'orchestrer cette grande dégustation en plein air ou seulement la poutine ordinaire et la poutine italienne — avec sauce à la viande hachée plutôt que sauce brune — doivent être cuisinées. «On a décidé de limiter le choix à deux sortes pour être plus efficaces», dit Proulx. «La comparaison entre les poutines va donc être horizontale plutôt que verticale.»

Bien sûr, la célèbre sauce du Roy Jucep, la première poutine a été lancée à la face du monde dans les années 50, va être au rendez-vous. «C'est normal! C'est ici que la première poutine a été inventée au monde», lance sérieusement derrière son comptoir, tout en empilant ses factures du jour, Chantale Morin, la gérante de l'endroit. Au loin, sur le mur, la photo encadrée d'une Véronique Cloutier, tout sourire dans le restaurant, trône au-dessus d'un document officiel laminé qui résume la grande vérité dans les deux langues officielles: le propriétaire des lieux a enregistré auprès du gouvernement fédéral la marque de commerce, «l'inventeur de la poutine.»

«Nous sommes très contents d'avoir ici le premier festival de la poutine», ajoute le serveur Pascal Bouffard — «serveur depuis un mois», précise-t-il avec fierté. «C'est comme Marilyn Manson [le chanteur américain et controversé du style musical metal industriel], ça va faire parler, et c'est très bien.»

Frites et chansons

Première réelle ou fabulée par les habitants du coin, la rencontre festive et gastronomique promet effectivement de faire beaucoup de bruit. Et pas seulement en raison de la présence sur scène, pour l'occasion, d'Eric Lapointe, de Pépé et sa guitare, du Pasca-Picard Band, de Kodiak, d'Omnikrom et même de Shilvi — idole des enfants —, tous responsables du

fond sonore de ce grand concerto pour frites-sauce-fromage. «Ce festival, c'est la preuve que le Québec assume de plus en plus sa poutine, dit Charles-Alexandre Théorêt qui compte bien prendre part à l'événement. Collectivement, on en est revenus, et l'amateur de poutine n'hésite plus à sortir du garde-manger.»

Simon Proulx le croit aussi. «C'est peut-être pour ça que cela a pris du temps avant de voir apparaître [réapparaître, serait plus juste] un festival comme celui-là, dit-il. Depuis que l'on travaille sur ce projet, on a bien senti quelques réticences de la part de certaines personnes qui s'étonnent de voir un festival célébrer ainsi ce qu'elles qualifient de junk food. Mais je crois qu'il y a une question d'âge. Les gens de ma génération [l'homme n'a pas encore 30 ans] ne voient pas ça du même œil. On mange de la poutine depuis toujours et on n'a jamais été gênés de le faire.»

«Un festival du foie gras n'éveillerait certainement pas les mêmes réticences, ajoute Théorêt, même si, pourtant, le foie gras comme la poutine sont mauvais pour la santé quand on en mange tous les jours.»

Les risques de sortir de ce festival avec une surcharge pondérale sont néanmoins à écarter, en raison de la durée de l'événement. «Deux jours, c'est court! Lan prochain, on vise un mois», lance Simon Proulx, à la blague. Mais les chances par contre de se faire «graisser l'identitaire», comme dirait l'autre, sont, elles, aussi élevées que le taux de gras saturé dans un bain d'huile bouillante.

«La poutine est un plat unique au monde, dit le sociologue Jean-Pierre Lemasson, spécialiste de la gastronomie à l'UQAM. C'est une création québécoise qui est avant tout une revendication culinaire qu'identitaire. Et très peu de plats ont ce privilège.» Un privilège qui justifie certainement ce vrai-faux premier festival pour une poutine qui devrait trouver très vite sa place à côté des gourganes d'Alban, des bleuets de Dolbeau-Mistassini, du canard du lac Brome, de la canneberge de Villeroy ou de l'éralbe de Plessisville qui, jusqu'à maintenant, célébraient sans elle le Québec qui se mange.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9^e étage,
Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, une division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin, Ouellet, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390